

Annexe 1. B

Etude du texte du *De revelatione beati Stephani* de Gérard Ithier (prieur de 1188 à 1198)

- Edition : Dom J. Becquet, p. 277-311.

*Les éléments ci-après sont destinés à résumer le contenu du texte. Lorsqu'il s'agit d'une traduction, je précise : (Traduction).

**Remarque : *revelatio* = *releuatio* (cf. *Dictionnaire du latin médiéval* de Blaise : translation de reliques d'un saint).

***A noter : la liste impressionnante des miracles dépasse le cadre du pays de Grandmont et même du Limousin pour toucher l'ensemble de l'espace de l'ordre grandmontain.

I. Introduction

L'auteur signale d'emblée, longtemps après la mort d'Etienne, alors que l'ordre s'était développé jusqu'alors dans la paix, l'honneur et la prospérité, la naissance d'une grave dissension : *oborta est gravis dissensio* (l. 7). L'événement est daté de la dernière année du pontificat de Lucius III²³⁵, sous le règne de Philippe, roi de France, et d'Henri, roi d'Angleterre. Les moines ont été obligés d'en référer à la Curie romaine (*ad curiam accelerarent*, l. 10). Le risque était que l'ordre n'en soit gravement affecté (*subverteretur, mutaretur, destitueretur*, l. 19). Le reste du paragraphe est une longue lamentation et une invocation à Dieu pour que sa volonté soit faite. L'ensemble du passage se signale par son éloquence et par ses nombreuses références scripturaires, dont l'une à Agar notamment (*Gen.*, 16,3) : Dieu lui a « ouvert les yeux » au moment où elle faisait preuve d'orgueil...

II. Admonition aux frères

On note, de même que dans le texte précédent, le foisonnement des références bibliques pour mettre en garde les frères contre les péchés. La dernière phrase est une exhortation à suivre l'exemple d'Etienne : *imitantes et sequentes vestigia ac mandata patris nostri Stephani beatissimi...* (l. 51-52) : « en imitant et en suivant les traces ainsi que les recommandations de notre très bienheureux père Etienne ».

III. Résolution du conflit

²³⁵ Il règne du 1^{er} septembre 1181 à sa mort, le 25 novembre 1185.

Cette dissension a duré presque trois ans (*ferè per triennium*). Les frères se sont rendus très souvent à la Curie romaine sans trouver véritablement de solution jusqu'au temps du pape Clément III qui, après la confirmation faite par ses prédécesseurs Adrien, Alexandre et Lucius, a confirmé la règle et les institutions (de Grandmont), a ajouté de nouveaux privilèges, a destitué les deux prieurs qui, à cette époque-là, étaient rivaux et a accordé (aux frères) la permission de choisir leur prier. Cette autorisation une fois donnée, les frères, toutes affaires cessantes (*completis negotiis*), reviennent à Grandmont ; on y réunit un chapitre universel (général), décidé par le pape, à la fête de la saint Michel, on y débat de la manière (*more*) d'élire le prier ; même ceux qui s'efforçaient d'empêcher la tenue de ce chapitre, étaient présents. Les avis étaient divergents et presque chacun avait « son » prier. La grâce de l'Esprit Saint se manifesta et un grand calme s'établit dans le chapitre, comme si la présence de Dieu tout-puissant était descendue parmi eux, au point que l'unanimité (*unanimitèr*) se fit chez les moines (l. 35 sq.). Les moines décident alors ceci : « Que douze frères soient choisis, six clercs et six convers, afin que, après l'oraison, et dans l'intérêt de l'ordre tout entier, ils choisissent un pasteur (*pastorem*). » : ainsi, par la volonté de Dieu et avec le consentement du chapitre général, c'est Gérard²³⁶ qui est élu septième prier par le bienheureux Etienne (l. 40). Tous lui se réjouissent et promettent obéissance. L'auteur donne alors un aperçu du nombre des moines : les *fratres congregati* (frères conventuels) étaient presque 480 (*quingenti minus viginti*), les clercs 220 (*ducenti et amplius viginti*) et les convers 260²³⁷.

(Traduction) « Ces dispositions ayant été prises conformément à la coutume (*ex consuetudine*), on s'occupe alors de la translation du bienheureux Etienne » (*de revelatione beati Stephani*, l. 45-46).

(Traduction) « Un conseil se tient en présence de l'évêque de Bordeaux Elie (*Helias*)²³⁸, de l'évêque de Limoges Seibrand, de Bertrand, évêque d'Agen ; tous étaient venus à Grandmont ; le prier Gérard en personne avait reçu une lettre²³⁹ de leur part et de la part de tous les autres évêques, archevêques, princes, et il choisit deux de ses disciples, le prêtre Robert et le frère convers Guillaume (*Guillelmus*) afin qu'ils se rendent à la Curie avec les attestations susdites. Ces hommes, ayant courageusement accepté la tâche qui leur avait été imposée, arrivèrent à Rome avec bonheur, guidés par Dieu et par les mérites du bienheureux Etienne. Ils furent donc reçus par le pape et par certains de ses amis cardinaux, ils montrèrent la lettre d'attestation qu'ils avaient prise avec eux. L'ayant prise et lue, le

²³⁶ On remarquera la mise à distance de la personne élue qui n'est autre que l'auteur lui-même et surtout, l'intervention d'Etienne dans cette élection.

²³⁷ Ces nombres paraissent considérables.

²³⁸ S'agit-il du personnage rencontré dans le *Registre de Grégoire IX*, pape qui a régné de 1227 à 1241, où il est question des problèmes que rencontre l'ordre, et notamment de la gestion calamiteuse d'un certain *Hélias* ?

²³⁹ *Litterae*, terme que l'on traduirait volontiers par « document ». On ne sait pas précisément ce qu'il contient : ce pourrait être une sorte de compte rendu de l'état de la maison de Grandmont permettant au pape de décider en connaissance de cause des dispositions à prendre.

Seigneur pape veilla à régler avec soin cette affaire avec les cardinaux, sous la direction de Dieu : il croyait que si, à son époque, il pouvait venir à bout d'une œuvre si belle et si importante, il obtiendrait pour l'éternité une grande récompense auprès de Dieu, grâce aux mérites du bienheureux Etienne.

Il tint conseil avec ses frères et envoya le seigneur évêque de Préneste, Jean, cardinal de Saint-Marc et légat du Siège Apostolique, lui donnant privilège et mission d'aller rapidement à Grandmont et de canoniser avec honneur, comme il le convenait, le saint de Dieu et de l'ajouter au catalogue des saints (*canonizaret, et sanctorum catalogo conjungeret*, l. 66-67). (Traduction) : « Il prit soin de nous transmettre à nous et à notre chapitre un tel privilège par l'intermédiaire de nos frères en ces termes : »

Suit le texte retranscrit de la lettre du pape Clément III²⁴⁰ (lignes 70-118) :

Adresse est faite à Gérard (Ithier), prieur et aux frères de Grandmont. L'acte est dressé au Latran, le 12^e jour avant les calendes d'avril, la 2^e année du pontificat de Clément²⁴¹ (l. 117-118). Le prédécesseur de Clément, Urbain²⁴², avait déjà voulu faire connaître au monde les mérites de saint Etienne (*merita declarare*, l. 89), connus par ses miracles (*miraculorum testimoniis*, l. 88). Lui, Clément, se fonde sur le témoignage des personnes suivantes, dont les noms sont indiqués précisément : Henri, roi d'Angleterre, Guillaume, cardinal de Sainte-Sabine de Reims, Bartholomé, archevêque de Tours, Elie, archevêque de Bordeaux, Sebrand (ou Seibrand ou Salbrand), évêque de Limoges, Bobard, *Sergius* et *Bachus*, diacres-cardinaux des saints Ange et *Octavianus*²⁴³, et d'autres encore. Tous ces personnages ont connu la vie, les mérites et le parcours du saint homme Etienne, ainsi que ses différents miracles. C'est Jean, prêtre-cardinal de l'église Saint-Marc, qui est chargé par le pape de se rendre à Grandmont et, après convocation des évêques des régions avoisinantes d'inscrire Etienne au nombre des saints (*inter sanctos... adscripsisse*) et de faire figurer son nom dans le catalogue des saints (*in sanctorum catalogo numerandum*)²⁴⁴.

Suivent les manifestations de joie après réception de cette lettre du pape (l. 119 sq.) mais une question est posée par les frères : pourquoi le père spirituel et seigneur Pierre de Limoges²⁴⁵, voyant

²⁴⁰ Clément III : 1187-1191. Ce texte reproduit par Gérard Ithier se trouve également dans la *Patrologie latine* de Migne, tome 204, col. 1426-1428, texte CXIII.

²⁴¹ Ce qui donnerait le 21 mars 1188.

²⁴² Urbain III (1185-1187).

²⁴³ Syntaxe problématique pour cette énumération (le texte est identique à celui de la *Patrologie*).

²⁴⁴ On remarque que Gérard Ithier est plus précis : le terme *canonizaret* représente l'inscription au nombre des saints et ne se confond pas avec la figuration au catalogue (ou bien est-on dans un système redondant, chez Gérard et dans la lettre de Clément ?).

²⁴⁵ Second prieur de Grandmont (1125-1137). On peut s'étonner que les frères (*fratrum conventus*) ait éprouvé le besoin de poser cette question sur l'attitude de Pierre de Limoges, lequel a exercé sa charge quelque cinquante-cinq ans plus tôt, puisque Gérard Ithier est prieur de 1188 à 1197. Il y a, en apparence, une véritable contradiction puisqu'un saint est censé accomplir des miracles et attirer les pèlerins. Sans développer, Gérard leur répond que cette attitude est imputable à la foi et au souci d'humilité de Pierre de Limoges (*causa magna religionis et humilitatis*, l. 142-143). Ce thème du refus des miracles d'Etienne est récurrent : d'abord, dans la *Vita I*, § XLIII et dans la *Vita Ampliata*, LV. Le prieur en question dans la première occurrence n'est pas nommé ; dans la seconde,

que Dieu faisait des miracles grâce à ses mérites, a-t-il fait des reproches à saint Etienne, disant : (Traduction) « Qu'est-ce c'est ? Que fais-tu, père très aimant ? Pourquoi veux-tu, en faisant des miracles, nous exclure, nous qui sommes les serviteurs de ta sainteté, de cette voie de la pauvreté et de l'humilité ? Les miracles ne créent-ils pas un afflux et une réunion de foules ? Comment pourrions-nous rester dans le secret de la solitude, si des foules arrivent de tous côtés, après avoir vu tes miracles ou après en avoir entendu parler ? ». (Pierre de Limoges) conjure le saint de cesser ses miracles et le menace ouvertement : (Traduction) « Si tu ne fais pas (ce que je demande), je ne t'aimerai (plus), je te renverrai honteusement de ce lieu-ci et je te jetterai dans un lieu très vil et méprisable ».

Les frères demandent alors (*nunc vero*) que Gérard serve d'intermédiaire pour supplier Etienne d'accepter, dans le temps de sa translation (*revelationis*), de leur rendre visite (*visitare*) et de les consoler (*consolari*) avec quelques signes. Ils argumentent ainsi : le peuple de Dieu est entravé par les chaînes de l'aveuglement et de l'incroyance²⁴⁶ (*infidelitas*) et il lui faut des signes (*signa*) et des prodiges pour croire : « C'est aux incroyants et non aux croyants que se manifestent les signes ». Il s'agit d'obtenir que le saint réalise, par la vertu de ses mérites, quelques miracles. Le prieur dit alors aux frères de se réunir, de se rendre sur le tombeau d'Etienne (*ante sepulcrum viri beatissimi*) et d'invoquer le nom du Seigneur pour obtenir la manifestation de miracles.

IV. Un miracle avant la translation d'Etienne

(Traduction) « A une époque proche de la translation d'Etienne, on amène un homme âgé et aveugle, de la paroisse du *vici* d'Ambazac (*de parochia vici Ambasiaci*), lequel demande l'aide du Seigneur et de l'homme de Dieu. Et quoi ? Il est conduit par la main de son guide dans l'église (*in ecclesiam*, l. 7)²⁴⁷, sous nos yeux et avec nos recommandations, il est introduit, amené auprès de l'autel (*ad altare*, l. 8) ; une prière pour sa guérison est adressée par les frères au Seigneur ; on fait le signe de la vraie (?) Croix et aussitôt, la lumière se fait en lui, il recouvre la vue et, guéri, manifeste sa joie. L'homme qui n'a pas pu entrer sans guide est sorti, quand il a (pu) voir, tout joyeux, sans l'aide de son guide. « Nous l'avons vu, nous en témoignons et ce témoignage est véritable ».

Après ce miracle débute le récit de la translation d'Etienne (l. 13-39)²⁴⁸. A partir de la ligne 39, on a le déroulement de la liturgie : les chantres entonnent solennellement le *Os justi*, « le visage du

c'est le « second prieur », donc Pierre de Limoges. Or, il y a correspondance entre ces deux occurrences, donc, pour XLIII, il s'agirait aussi de Pierre de Limoges. En revanche, dans la *Vita* I, § XLVI, il est question d'Etienne de Liciac (l. 16-17). Une étude plus approfondie serait à mener sur cette problématique.

²⁴⁶ On retrouve le sens primitif de *fides*, la foi.

²⁴⁷ A partir d'ici, il faut être attentif à toutes les notations concernant les lieux car il y a une véritable déambulation des différents protagonistes entre les lieux sacrés.

²⁴⁸ Ce passage est très important parce qu'il donne des éléments de comparaison avec la bulle de Clément III. Il est repris intégralement et sans modification dans la *Chronique de Grandmont* et repris dans la *Gallia Christiana*, tome II, *Instr.* XXX, col 19. On y retrouve les mêmes personnages avec quelques-uns en plus comme Renaud

juste »²⁴⁹. Puis, avec l'autorisation du seigneur légat, le prieur se prépare, avec ses servants (*ministris*), à célébrer la messe solennelle en l'honneur de saint Etienne, *in alia crypta*²⁵⁰ (dans une autre crypte, l. 40). Or, c'est à ce moment que se produit une péripétie : au cours de cette messe solennelle, au moment précis du « canon »²⁵¹, après le *Sanctus* (*ad canonem post « Sanctus »*, l. 44), soudain un frère prêtre, nommé Simon, survient en criant : il venait de l'église où il devait garder le corps de saint Etienne²⁵². Il a avec lui un enfant (*puerum*) qui est la preuve vivante d'un miracle opéré par le saint (l. 56-64) et l'importance du miracle justifie la violation du silence, au cours de cette irruption. L'enfant, à sa naissance, était boiteux (*claudus*), muet (*mutus*) et avait les mains contrefaites (*manibus aridus*, l. 58). Ses parents viennent de Limoges dont ils sont citoyens (*a Lemovicensi villa ... cives*) : Elie (*Helias*) Valeris et son épouse l'ont amené pour qu'il soit guéri grâce au bienheureux Etienne. L'enfant désormais parle librement, marche et bouge ses mains comme il veut. L'enfant a environ dix ans. Actions de grâces de tous, paumes vers le ciel, larmes, prosternations, louanges. L'auteur note que l'enfant était beau de corps et de visage (ce qui serait un signe de prédestination ?). Les religieux retournent alors *ad locum canonis* (l. 72), au lieu où ils célébraient le canon, à savoir dans « l'autre crypte », après que l'oraison en l'honneur du Seigneur (*dominicam orationem*) a été achevée, lorsqu'un autre adolescent, plus âgé que le précédent, est amené par le même prêtre : c'est le fils d'un bourgeois (*burgensis*) de Limoges, nommé Jean d'Uzerche. Le prêtre présente le jeune homme en disant qu'il avait une grosse tumeur (*vesicam*) sur le cou qui l'empêchait de regarder vers le haut, de tourner le visage et même le corps tout entier parce que son menton était collé et attaché à son corps. Son père l'amène auprès de saint Etienne (*obtulit eum b. Stephano*, l. 84). Pendant qu'il priait et demandait l'aide divine, la tumeur commença à désenfler et le menton fut libéré de la poitrine. L'enfant supplie également Dieu. Ainsi deux miracles ont été accomplis en peu de temps. La réaction du prieur à la voix du prêtre (l. 94) : il ressent un « tremblement intérieur » (*in me contremui*, l. 94-95)²⁵³. Des actions de grâces sont rendues encore une fois et la population se joint aux célébrations en l'honneur de saint Etienne²⁵⁴.

d'Apamée. La date aussi est à retenir : cette translation a eu lieu après le 6 juillet, date de la mort du roi Henri II (*defuncto recenter Henrico Anglorum rege*, l. 14-15) et avant le 28 août, date de la fête de saint Augustin. De plus, cette cérémonie se déroule un peu plus d'un an après la canonisation d'Etienne.

²⁴⁹ C'est une antienne (*antiphona*, l. 39).

²⁵⁰ On a ici une notation intéressante : on sait que le corps du saint se trouvait dans l'église elle-même, devant l'autel dédié à Marie. Où se trouve cette « autre crypte » ?

²⁵¹ On traduit par « canon », au sens de « prière fixe » de la messe (attestation dans Grégoire de Tours), ce qui pourrait induire que le moment était prévisible, le texte précisant d'ailleurs que c'est après le *Sanctus* (l. 44).

²⁵² La scénographie est importante ici : les frères se rendent dans un lieu autre que l'église où se trouve le corps, lequel, en attendant, est étroitement surveillé, sans doute pour éviter les malversations ou les abus de piété.

²⁵³ Il faudrait commenter cette manifestation physique après la vision du miracle : sidération, stupéfaction analogues à ce qui existe dans la mythologie antique, en présence du dieu suprême, Jupiter ?

²⁵⁴ Cette notation est importante parce que l'argument présenté par Pierre de Limoges concernant l'afflux des fidèles mettant en danger l'humilité et la tranquillité des frères semble définitivement balayé.

V. Guérison d'une jeune fille (*de puella sanata*)

Lorsque les solennités de la messe sont achevées, se produit, devant la porte (du monastère ? *pro foribus*, l. 2), un troisième miracle. (Traduction) « Une jeune fille originaire du village de Barcy²⁵⁵ (*de Barciaco vico*) vient, avec d'autres personnes, parce qu'elle avait la main droite tordue et contrefaite (*manum dextram curvam et aridam*, l. 5) depuis sa naissance. Par la vertu de Dieu, la main se redresse, se tend pour faire le signe de croix, les doigts s'ouvrent ; on célèbre alors les actions magnifiques de Dieu et les mérites d'Etienne et les clercs chantent des hymnes et des cantiques. On amène des aveugles (*caeci*) qui retrouvent la vue, des boiteux (*claudi*) qui sont guéris, des muets (*muti*) qui parlent, des possédés (*daemoniaci*) qui sont libérés, des fous (*amentes*) qui quittent leur folie, des malades (*aegri*) qui retrouvent la santé, des morts qui ressuscitent, des sourds qui trouvent de l'aide ».

L'auteur insiste sur le grand nombre de « signes » (*signa*) : il donne même un nombre : le jour de la translation d'Etienne (*die revelationis s. Stephani*, l. 25), ainsi que la nuit suivante, 17 (*decem et septem*) miracles sont accomplis et observés (*patuerunt*). Il a vu certains lui-même (*vidimus*) et pour ceux qu'il n'a pas vus, il en a entendu parler. Il donne un exemple : le vicomte de Limoges, Adémar, a emmené son enfant, aveugle de naissance, pour qu'il soit nourri (*ad nutriendum*, l. 30, par les moines ?)²⁵⁶ et celui-ci fut guéri de manière divine par le bienheureux Etienne le jour de sa translation. Cela, le prieur l'a entendu dire et ne l'a pas vu, bien qu'il fût présent en ce lieu. Le prieur n'a pas vu tous les miracles qui ont eu lieu mais faut-il pour autant ne pas ajouter foi à ce que l'on n'a pas vu ? On a ensuite un éloge de la foi qui permet de croire à ce que l'on n'a pas vu, avec un raisonnement selon lequel il y a des choses qui existent, qu'on ne peut voir avec les « yeux de la chair » (*oculis carnis*, l. 40) : il faut donc recourir aux « yeux intérieurs » (*oculi interiores*, l. 48), ceux de l'intellect (*intellectuales*) qui voient et comprennent ce qu'il a à l'intérieur. Exemple est donné du pain, du vin, corps et sang du Seigneur (l. 50-51). Ce passage est une incitation enthousiaste à croire, parce que Dieu est capable d'agir au-delà de ce que l'on peut croire (l. 52-62).

VI. Miracle (qualifié de) précieux et agréable (*pretiosum atque jucundum*)

Une femme, à Limoges, mère de l'épouse d'Hélias dont on a déjà parlé et dont le fils a été guéri par un triple miracle²⁵⁷, pendant longtemps, demeura totalement sourde. (Traduction) « Voyant que sa fille et son gendre revenaient avec son petit-fils guéri de Grandmont, elle demanda à sa fille d'où elle venait et par quelle nécessité elle était restée si longtemps absente de sa maison. (La fille) lui dit la raison et raconta ce qui s'était passé. La mère lui dit : « Ma bonne fille, s'il te plaisait d'y retourner

²⁵⁵ Lieu non identifié.

²⁵⁶ Usage à expliciter.

²⁵⁷ On rappelle que l'enfant était à la fois, boiteux, muet et contrefait (IV).

pour moi, peut-être Dieu tout-puissant acceptera, grâce à son saint, de porter son regard sur moi, malheureuse et indigne (que je suis), grâce à tes efforts et grâce à tes prières et de m'apporter une consolation. Je vois que mon petit-fils a été entièrement guéri ; quant à moi, je ne peux entendre ; je te le demande, ma bonne fille, retournes-y ». La fille accepte : « Je suis prête », dit-elle. Revenant donc pieds nus (à Grandmont), vêtue d'un vêtement de laine et portant un cierge (*candelam*) à la main, elle s'approche du tombeau du saint et se met à prier. Après avoir fait une prière et une offrande, elle revient vers sa mère en toute confiance et trouve sa mère déjà guérie, elle qu'elle avait quittée, sourde : sa mère la voyait et l'entendait, heureuse, capable d'entendre grâce à un don divin et grâce aux mérites de saint Etienne. Il y eut de la joie et de l'exultation dans la demeure, tant au sujet de l'enfant que de la vieille femme. La fille revint ensuite avec joie à Grandmont pour remercier avec des louanges Dieu et saint Etienne qui avait visité sa maison avec ses mérites et pour montrer à tous les miracles qui s'étaient produits dans sa maison. Ô femme, heureuse et célèbre qui a pu être l'annonciatrice des œuvres divines et à qui le Seigneur Dieu a daigné accorder tant de bienfaits grâce à l'appui des mérites de son glorieux confesseur. Jamais, en effet, de si grands miracles n'ont pu être passés sous silence dans une ville²⁵⁸ si célèbre. Dans la même ville, à la même époque, de nombreux miracles, par la volonté de Dieu, ont été accomplis par saint Etienne. C'est un prêtre qui en a entendu parler, qui a vu cela en partie²⁵⁹ et qui nous l'a fidèlement (*veraciter*) rapporté ».

VII. Autre miracle²⁶⁰

(Traduction) « Voici ce qui se produisit alors que ces miracles étaient célébrés dans un esprit de fête dans la même ville (de Limoges) et diffusés presque publiquement : une jeune fille très pauvre qui était boiteuse depuis sa naissance entendit dire que Dieu tout-puissant, notre Seigneur, avait réalisé de tels (miracles) auprès du tombeau du saint à Grandmont ; elle se mit à gémir et dit : « Seigneur Dieu, que faire ? Je n'ai personne pour me consoler et m'emmener là-bas, parce que je suis accablée d'une très grande indigence et d'une très grande pauvreté²⁶¹. Je sais, Seigneur, que tu es celui qui console et soulage les pauvres ; viens-moi en aide et console-moi dans la détresse (*tribulatione*) qui est la mienne et, grâce aux mérites de saint Etienne, si les choses que j'entends sont vraies, viens-moi en aide, à moi qui suis ta malheureuse servante. Tu es, en effet, celui qui peut m'aider, grâce à lui (Etienne), pourvu que je puisse me trouver devant son tombeau ; pour cela, j'ai confiance en toi et en ses vertus. Fais

²⁵⁸ Il semble que le sens du mot *villa* soit ici celui de « ville » parce qu'il s'agit de Limoges. Ailleurs, elle est qualifiée d'*oppidum*.

²⁵⁹ Probablement a-t-il constaté de visu la guérison de la jeune fille.

²⁶⁰ A partir de ce chapitre VII, il n'y a plus de titre donné mais on a, de manière récurrente : *Item aliud miraculum*. Faut-il voir une étape dans le processus d'élaboration du texte hagiographique, les miracles suivants étant ajoutés après-coup pour enrichir le dossier ?

²⁶¹ Hendiadyn.

donc, Seigneur, aie pitié de ta servante, au nom de ses mérites ». Alors qu'elle achevait sa prière, elle fut entendue par le Seigneur et, comme elle l'avait demandé, elle fut guérie par le Seigneur²⁶², grâce à l'intercession du bienheureux Etienne. Et ainsi, assurément (*nimirum*), de jour en jour, les mérites du saint se répandaient, ainsi que ses miracles et ses prodiges ».

VIII. Autre miracle

(Traduction) « Il y avait, à cette époque-là, dans le même *oppidum* de Limoges, un bourgeois (*burgensis*) nommé Etienne, dont la femme s'appelait Mathilde. Ils avaient un fils nommé Etienne, boiteux de naissance et qui avait presque quatorze ans. Ayant entendu parler des miracles et des prodiges accomplis par Dieu à Grandmont, grâce à la bonté du bienheureux Etienne, ils sellèrent un âne, ils firent monter l'enfant avec ses béquilles (*scabellis*) et se dirigèrent, en grande confiance, vers Grandmont. En chemin, l'animal, je ne sais pour quelle raison, posa son pied sans précaution et tomba : les béquilles de l'adolescent boiteux furent brisées. Le boiteux, voyant cela, dit à sa mère : « Mère, je sais maintenant que je dois guérir lorsque je serai arrivé auprès du tombeau de saint Etienne à Grandmont. C'est là le signe de ma guérison, le fait que les béquilles qui me soutenaient habituellement soient brisées ». Il dit cela comme un prophète de sa santé retrouvée. Ils arrivent auprès du sépulcre du saint confesseur, ils prient, ils pleurent, ils méritent la consolation du Seigneur et, à la vue de tous, l'enfant qui était boiteux se redresse soudain, mis debout par le Seigneur, avec l'aide du bienheureux Etienne ; hilare et joyeux, il se met à marcher. Nous l'avons pris dans nos bras²⁶³ et posé sur l'autel ; dès lors, il s'est mis à courir vite d'un coin (*a cornu*) de l'autel à l'autre, les mains (tournées) vers le ciel. Tous les assistants étaient heureux, les uns pleuraient de joie, les autres, dans leur allégresse, chantaient des hymnes et des louanges à Dieu et invoquaient les mérites de saint Etienne. Nous avons gardé auprès de nous cet enfant, donné par ses parents pour qu'il soit nourri (élevé), en témoignage de ce si grand miracle ».

IX. Autre miracle

(Traduction) « Une femme nommée *Joanna Brugeirolas* de Montjovis²⁶⁴, lieu situé à proximité de l'*oppidum* de Limoges, vint avec son enfant muet et manchot (*mancus*). Cet enfant était horrible (*enormis*, hors norme) à voir : son visage était déformé sur la partie gauche de sa mâchoire, ses dents disposées sans ordre dans sa bouche et il n'était pas étonnant qu'il ne puisse pas parler et qu'il puisse

²⁶² Répétition existant dans le texte latin.

²⁶³ On remarque ici la prise en charge concrète et effective par les frères des fidèles en difficulté (voir aussi le récit dans lequel c'est le prieur lui-même qui porte l'enfant tombé d'une poutre, *Vita ampl.*, LIX).

²⁶⁴ *Montegaudii*. Il existe aujourd'hui un quartier Montjovis à Limoges mais l'étymologie ferait penser plutôt à un mont dédié à Jupiter (?).

à peine manger. Une de ses mains était repliée et faible, la gauche. Et quoi ? Sa mère pria pour lui, elle supplia en invoquant le nom de Dieu et en demandant l'aide du bienheureux Etienne. Faisant cela, elle mérita d'être entendue par Dieu, avec l'aide du bienheureux Etienne, très révérend confesseur, et aussitôt, le muet se mit à parler ; les gens en foule (*turbæ*, l. 13) furent saisis d'étonnement, une grande crainte s'empara d'eux²⁶⁵, ils bénirent Dieu qui donne un tel pouvoir aux hommes et ils commencèrent, pleins d'une admiration totale et stupéfaits, à exalter (*extollere*) la sainteté de l'homme de Dieu²⁶⁶. Comme presque tous faisaient connaître les miracles (*signa*) et les prodiges qui, chaque jour, se produisaient à Grandmont, et, en de nombreux lieux, grâce à la bonté de Dieu et grâce aux mérites du bienheureux Etienne, beaucoup commencèrent à venir et à affluer des diverses provinces pour mériter d'être entendus par le Seigneur Dieu au sujet de leurs difficultés, grâce aux mérites d'Etienne. Parmi eux vinrent deux jeunes gens, apportant de leur maison un suaire (*sudarium*). Interrogés par nous pour savoir ce qu'ils demandaient ou pourquoi ils apportaient un suaire, ils répondirent humblement : « Seigneur, est-ce vous²⁶⁷, le prier de cette maison ? ». J'ai fait cette réponse : « Oui, mes fils ». Et eux : « Seigneur, nous sommes nés dans cette province de Limoges (*de Lemovicensi provincia*). La raison pour laquelle nous avons apporté ce suaire est celle-ci : « notre père qui nous restait comme seul survivant²⁶⁸ est mort cette semaine, alors qu'il était atteint d'une grave maladie. Comme nous avons entendu parler des miracles et des prodiges du bienheureux Etienne, nous avons commencé à appeler sa vertu (efficente) sur notre père, pour que Dieu, notre Seigneur, si ce que nous avons entendu sur cet homme (Etienne) était vrai, accepte de nous secourir et de nous venir en aide, au nom de ses mérites, qui sont grands et nombreux auprès de Dieu. Alors que nous avons achevé notre prière, sans tarder, notre père s'est relevé, vivant, et nous avons apporté ici ce suaire comme témoignage ». Entendant ces paroles, je fus profondément admiratif et je commençai à glorifier le nom du Seigneur, en compagnie de ceux qui écoutaient ces paroles ; tous furent remplis de stupeur et d'admiration pour ce qui leur était arrivé et parce que Dieu, par des miracles si grands et si évidents (*apertis*) honorait son saint et le rendait digne de considération ».

X. Autre miracle

²⁶⁵ Cet effet paradoxal a déjà été observé ailleurs : une crainte qui se fait jour devant la force de la puissance divine (cf. *supra* : *in me contremui*, effroi ressenti par le prier lui-même, IV, l. 94-95).

²⁶⁶ Cette fois-ci, il n'y a pas de conflit entre Dieu et Etienne. En général, Dieu est reconnu comme l'auteur des miracles, « à la faveur » des mérites du bienheureux Etienne.

²⁶⁷ On observe ici le vouvoiement de politesse déjà rencontré ailleurs (il s'agit ici du prier).

²⁶⁸ *Quem habemus superstitem*, litt. que nous avons (au présent) comme survivant : c'est une manière de dire qu'il était le dernier de la famille et que, malgré sa mort, il le demeure. Ce serait un présent de vérité générale et non pas circonstanciel. Faut-il y voir une manière d'annoncer par avance ce qui va se produire puisque le père reste effectivement le dernier survivant pour les deux frères, au moment où ils parlent ?

Un autre miracle se déroula au moment de la translation d'Etienne. (Traduction) « Parmi les malades qui s'étaient rassemblés, il y avait un jeune homme, venu d'un village (*vico*) appelé Saint-Hilaire²⁶⁹, à côté du monastère de Bénévent (*S. Hilarius iuxta Beneventi coenobium*), du nom d'Etienne, aveugle de naissance et fils unique d'une veuve très pauvre. Celui-ci priait avec ferveur avec d'autres devant le sépulcre du bienheureux Etienne, il demandait avec anxiété la miséricorde de Dieu et il invoquait à voix haute saint²⁷⁰ Etienne pour qu'il lui apporte son aide ; soudain, la vertu divine se manifeste, laquelle, grâce aux mérites du bienheureux Etienne, lui restitue le pouvoir de la vue qu'il n'avait jamais eu, comme lui-même²⁷¹ le dit plus tard. Cet homme, pour l'amour de Dieu et pour l'honneur du glorieux confesseur Etienne, parce qu'il était pauvre et démuné, et pour témoigner d'un si grand miracle, nous l'avons reçu et gardé pour le nourrir et le protéger²⁷² ».

XI. Autre miracle

(Traduction) « Le même jour où ces faits se sont déroulés, une femme qui avait perdu la vue depuis presque neuf ans²⁷³, avec l'aide de Dieu et le soutien du saint de Dieu, en notre présence et sous les yeux de nombreuses autres personnes, la retrouva avec bonheur. Nous lui avons donné, sur l'heure, en considération du miracle, un petit cadeau en nature²⁷⁴ (*parvi munusculi alimoniam*, l. 6). C'était assurément une habitude de ce temps-là chez le saint dont nous parlons, que d'apporter une aide plus grande, un bienfait plus grand aux veuves, aux orphelins, aux jeunes filles, aux enfants, aux pauvres, plutôt qu'aux riches. Et nous avons remarqué et confirmé, au moment où ces miracles s'accomplissaient, encore une autre chose remarquable et miraculeuse : lorsque peu de lumières brillaient, le jour, devant lui (devant le tombeau du saint), il accomplissait peu ou pas de miracles et de prodiges ; en revanche, lorsque la foule s'approchait²⁷⁵, une grande quantité de lumières²⁷⁶ venant des cierges l'entourait et presque toute l'église, à l'intérieur comme à l'extérieur, brillait

²⁶⁹ Il pourrait s'agir de Saint-Hilaire sur la commune de Saint-Priest-la-Plaine : *terra sancti Hilarii*, attesté vers 1090 et vers 1115 (cité dans le *Cartulaire de Bénévent*). Réf. dans le *Dict. topographique, archéologique et historique de la Creuse* d'André Lecler, Marseille, 1902, p. 635.

²⁷⁰ On notera, dans l'ensemble de ce texte de Gérard Ithier, l'hésitation constante entre l'appellation de « bienheureux » et celle de « saint » : faut-il y voir le respect d'une chronologie (avant/après la translation et l'inscription officielle d'Etienne au nombre des saints) ? Ce n'est pas évident (cf. l. 10 : *sanctus* et l. 12 : *beatus*).

²⁷¹ Il semble qu'il y ait une coquille ici : il faudrait lire *ipse* à la place de *ipsa* (le jeune homme rapporte lui-même ces faits).

²⁷² Une des missions de l'ordre grandmontain. Cf. supra : VIII : *puerum ... donatum ... ad nutriendum*, l. 26-27.

²⁷³ Litt. pendant huit ans.

²⁷⁴ On retrouvera plus loin encore cette aide en sus accordée à quelqu'un qui bénéficie déjà d'un miracle. On remarquera que c'est le prieur, au nom de la communauté des moines, qui se charge de faire ce don supplémentaire, en souvenir d'une pratique du saint lui-même.

²⁷⁵ Faut-il comprendre que le saint a besoin de la présence de cette foule (*multitudo populorum*, l. 13-14) pour se manifester ? De même, plus loin, c'est Dieu qui veut le mettre en « lumière (*irradiare*, l. 21).

²⁷⁶ On notera l'expression hyperbolique : *multiplex multiplicitas* qui amène d'ailleurs l'auteur à accorder (logiquement) au pluriel avec *accenderentur* (règle : *turbaruit/ruunt*).

solennellement de très nombreux feux et c'est à ce moment-là (*tunc*) qu'il accomplissait ses divins miracles ; comme nous vîmes et remarquâmes cela de nombreuses fois, nous²⁷⁷ étions remplis d'admiration et de joie et nous prononcions à notre tour des paroles bienveillantes²⁷⁸, comme il était permis et comme il convenait de le faire. Nous croyons assurément que Dieu tout-puissant voulait faire rayonner sur lui un bel et grand honneur, pour cette raison que le saint en personne, dans le temps où il était présent au monde, se cachait avec énergie (*viriliter*) et humilité, à l'écart de la renommée²⁷⁹ et de la vénération. Et il arrivait très souvent que, au moment où une foule de gens (*turbis*, l. 24) survenait, lorsque des offrandes importantes lui étaient apportées par quelqu'un, par amour pour Dieu et afin que les pauvres dans le Christ, qui vivaient avec lui, trouvent leur subsistance²⁸⁰ ; à cette vue, il s'enfuyait, disant d'une voix pleurante : « Dieu, cache-moi ; Dieu, cache-moi ! ». Lorsque les frères lui disaient, avec presque des paroles de reproche : « Pourquoi t'enfuis-tu, alors que tu devrais revenir ? Tu te serais enfui, sachant que Dieu est venu te voir²⁸¹ ? Lui, avec humilité puisqu'il était le plus doux et le plus bienveillant des hommes, leur répondait avec des paroles de paix : « Je crains, mes frères, que Dieu - pourvu que cela n'arrive pas ! - ne me récompense pour mes mérites qui sont faibles ou nuls, alors que j'en suis indigne ». Ainsi, assurément, il évitait et fuyait lorsqu'on apportait ou emportait des biens temporels en quantité²⁸² et quand ce n'était pas possible matériellement (*corpore*), il le faisait en esprit (*corde*) ».

XII. Autre miracle

Il y a d'autres miracles (*signa*) que l'auteur déclare avoir vu en personne (*vidimus*) ou dont il a entendu parler (*audimus*). (Traduction) « Parmi d'autres prodiges qui ont eu lieu au moment de la translation (d'Etienne), (en voici un) : deux pèlerins se rendirent par hasard²⁸³ (*fortuitu*) à Grandmont, pour prier, venant de Roc-Amadour (*de Rupe-Amatoris*), où l'on honore la mémoire de la Vierge Marie

²⁷⁷ Hésitation cette fois : le prier ou bien lui avec l'ensemble du convent ?

²⁷⁸ Le texte dit : *urbana verba*.

²⁷⁹ Le mot *cognitio* désigne le fait d'être connu.

²⁸⁰ Ceci a l'air d'être un problème récurrent : les moines vivent de la charité des croyants. Dans la *Vita I*, chapitre XIII, on rappelle qu'Etienne était nourri grâce à la charité de ses voisins (réf. à Abdias, prophète). De même, plus loin, toujours dans la *Vita I*, chapitre XXXII, les disciples s'inquiètent de savoir d'où ils vont tirer leur subsistance après la mort d'Etienne.

²⁸¹ Phrase grammaticalement confuse.

²⁸² Passage un peu difficile à rendre : manifestement l'aura du saint contribue à l'apport d'offrandes en quantité. La question de la circulation de ces biens matériels finit donc par se poser : à qui les attribuer ? Selon quels critères ? L'exigence spirituelle d'Etienne consiste à se tenir à l'écart de ces flux commerciaux préjudiciables pour une vie austère et retirée. Le principe de réalité finit néanmoins à le rattraper, comme le montre la phrase suivante.

²⁸³ On peut, bien sûr, s'interroger sur ce hasard. L'itinéraire devait être prévu mais ces pèlerins se sont dérotés à cause de la renommée en expansion de saint Etienne.

et menant avec eux une femme à la main estropiée (*manum aridam*)²⁸⁴. D'après ce que nous avons entendu, c'étaient des hommes nés en Normandie (*Normannia*) qui avaient vu et entendu quels prodiges éclatants dus aux mérites du bienheureux Etienne s'étaient produits ; ils persuadèrent la femme, disant : « Touche au plus vite, autant que faire se peut, de ta main estropiée, l'endroit où reposent les membres sacrés de ce saint ». Dès qu'elle eut fait cela, elle fut guérie²⁸⁵ ».

XIII. Autre miracle

(Traduction) « A la même époque, un homme pris de folie (*amens*), nommé Guillaume (*Willelmus*), fut conduit par sa mère à Grandmont, venant du village (*vico*) de Saint-Martin-Terressus²⁸⁶ (*S. Martini Terrae Sudoris*), afin que Dieu tout-puissant accepte, par l'intermédiaire du bienheureux Etienne, confesseur, de lui rendre le sens et le calme de l'esprit (*sobrietatem*)²⁸⁷. Elle vint et resta presque trois jours à prier et à faire sa demande auprès du tombeau du bienheureux Etienne (*ad memoriam*). Pendant ce temps, grâce à l'intercession du saint de Dieu, il recouvra son calme d'autrefois ; par la suite, joyeux et exultant, il participa aux vendanges avec nos frères, aidant et vendangeant calmement (*sobrie*) avec eux ».

XIV. Autre miracle

L'auteur affirme avoir assisté (*vidimus*) au miracle (suivant) : (Traduction) « Le seigneur légat et l'archevêque d'Apamée²⁸⁸ (*Apamiensi*) résidaient alors (*adhuc*) à Grandmont : nous traitons alors de certaines affaires (*de quibusdam negotiis tractabamus*), le jour où ce miracle se produisit. Le jour avait cédé la place à la nuit et le peuple, cierges allumés, avait entouré le tombeau du saint homme : une femme, venant de l'évêché de Limoges (*de Lemovicensi episcopatu*)²⁸⁹, avait amené son fils, boiteux depuis sa naissance : elle se tint là, priant et faisant sa demande avec anxiété et énergie (*viriliter*, l. 10) au bienheureux Etienne. Cela fait, son fils se retrouva aussitôt en état de marcher, ses pieds étaient solides et fermes et les gens amassés (*turbæ*) furent frappés d'admiration. Ceux qui étaient présents

²⁸⁴ Pathologie qui semble fréquente, en rapport avec une déficience des terminaisons nerveuses (voir P.-A. Sigal). Voir l'étude sur les pathologies rencontrées dans les textes grandmontains (*Vita I* et *Vita Ampliata*).

²⁸⁵ On a ici une guérison de contact qui a la particularité, comme pour beaucoup de miracles attribués à saint Etienne, d'être immédiate.

²⁸⁶ Hypothèse très vraisemblable. Le lieu se trouve près du Châtenet-en-Dognon.

²⁸⁷ On remarque l'utilisation dans ce court passage des termes *sobrietas*, *sobrie* : il s'agit de désigner un état de sérénité, insufflé par Dieu, et qui s'oppose à la « folie » qui ressemble à l'ébriété.

²⁸⁸ Personnage rencontré dans la bulle de Clément III, reproduite dans la *Gallia Christiana*, tome II, *Instr.* XXX, col. 19. Cette bulle, émise le 21 mars 1188 prévoit la canonisation d'Etienne et son inscription dans le catalogue des saints, effectives le 30 août 1188. Le nom du légat est cité : il s'agit de Jean, titulaire de Saint-Marc. Quant à Renaud d'Apamée (en Syrie), sa présence serait à expliquer. Les « affaires » dont il a été question plus haut (l. 3) sont sans doute liées à cette célébration.

²⁸⁹ On note l'imprécision de cette indication, avec un référence religieuse plutôt que géographique.

firent résonner la cloche²⁹⁰, louant le nom de Dieu pour ce si grand miracle ; lorsque nous entendons cette sonorité, l'archevêque et moi, nous nous rendons à l'église, nous trouvons le boiteux en train de marcher ; nous rendons grâces à Dieu, nous nous approchons de l'autel, admirant ce miracle. La foule amena un autre homme qui avait été aveugle, que Dieu avait visité, qui avait prié sur le tombeau (d'Etienne), ce grâce à quoi il avait recouvré la vue : l'assemblée (*ecclesia*, l. 19) (des moines ?), voyant les merveilles divines (*magnalia*) se réjouit, on loue le serviteur de Dieu (*famulus Dei*, l. 20), le peuple se réjouit aussi, voyant les dons divins et les prodiges d'Etienne. L'archevêque s'émerveilla de l'aveugle qui recouvra la vue, et resta coi à cause d'un si grand prodige²⁹¹. D'une part, un boiteux que l'on voit marcher, (de l'autre), un aveugle qui voit des lumières comme il n'en a jamais vu : ce sont deux miracles, accomplis en peu de temps, que le peuple tout entier voit et qui amènent à louer Dieu et à exalter (*extollitur*) le saint de Dieu. La louange à Dieu débute, on chante le psaume de Dieu, le boiteux marche, l'aveugle jouit de la lumière²⁹². Louons tous Dieu pour ce double miracle qui a élevé son saint dans le siècle (*exaltavit*) ».

XV. Autre miracle

(Traduction) « Il y a encore des miracles dont bénéficia l'église de l'ordre de Grandmont à cette époque. Une jeune fille est conduite, venant d'une ville appelée *Nobiliacus*²⁹³ : ses yeux ne voyaient pas clairement²⁹⁴, ils étaient comme de petites pierres, de petits cristaux²⁹⁵. Elle est alors amenée auprès du saint, elle se prosterne à terre. L'église (le convent) prie donc pour cette servante de Dieu, pour qu'elle voie la lumière du monde, pour que le Christ²⁹⁶ l'entende. Les squames tombent de ses yeux qui étaient semblables à des cristaux et elle voit ce qu'elle ne voyait pas. Celle que Dieu avait prise en considération s'appelle Marie (*Maria*) ; elle voit et elle est vue ; c'est ce que nous²⁹⁷ demandons et c'est ce qui nous est accordé. Ô nouveaux dons du Christ ! Ô nouvelle grâce du Christ qui brille à travers les siècles et luit dans l'église, où le saint est exalté, où le juste est reconnu ! Qui a jamais vu de telles choses qui se produisent dans l'église de l'ordre de Grandmont avec d'autres prodiges encore²⁹⁸ ? On loue le serviteur de Dieu, le peuple entier applaudit, avec des hymnes et des cantiques, à la vue de si

²⁹⁰ Littéralement, ils tirèrent la corde de la cloche. Le mot *cymbalum* est attesté chez Grégoire de Tours avec le sens de « cloche ».

²⁹¹ Litt. n'ayant pas de souffle après.

²⁹² On a ici manifestement un texte plutôt redondant.

²⁹³ *Villa Nobiliacus* : Saint-Léonard-de-Noblat.

²⁹⁴ Litt. : ne voyaient pas tout.

²⁹⁵ Ce pourrait être une forme de cataracte (yeux blancs), entraînant une cécité partielle. Cf. P.-A. Sigal, p. 229.

²⁹⁶ Il y a ici une nouveauté : c'est le Christ qui est nommé comme intervenant dans le processus miraculeux alors que, jusqu'à présent, c'était Dieu qui effectuait le miracle au nom des « mérites du bienheureux Etienne ».

²⁹⁷ Il faut noter cette « participation » du convent à la prière individuelle pour la guérison de la jeune fille : est-ce le cas pour les autres miracles ?

²⁹⁸ Eloge hyperbolique.

grands miracles. Exprimons maintenant notre admiration, mes très chers frères, en rendant honneur à (notre) père Etienne, véritablement très saint ».

XVI²⁹⁹. Autre miracle

(Traduction) « A Solignac (*apud Solemniacum vicum*), un enfant, du nom d'*Otgerus* (Ogier?), gravement atteint par la fièvre, était pratiquement en danger de mort. Son père, *Guillelmotus* et sa mère *Adema*, voyant cela avec une douleur extrême, le vouèrent à saint Etienne et, aussitôt, (l'enfant) se rétablit et retrouva la santé. Ce miracle, c'est un prêtre³⁰⁰, nommé Pierre qui l'a vu et entendu en compagnie de beaucoup d'autres personnes et qui nous l'a ensuite fidèlement rapporté. De plus, un autre prêtre, nommé Guy, frère de notre (*hujus*) ordre (nous rapporta ceci également) : alors qu'une nuit, au moment de la translation du bienheureux confesseur Etienne, il était de garde auprès du tombeau du saint et qu'il y avait une foule innombrable, hommes et femmes, pour prier, une femme était là parmi eux avec sa fille aveugle. Avec une grande confiance³⁰¹, elle adressait sa prière au Seigneur, pour qu'il daigne, par amour de saint Etienne et en son honneur, rendre à sa fille la vue qu'elle avait perdue pendant presque huit ans. (Ce fut fait) sans retard ; elle recouvra aussitôt la vue et les gens (*populi*, l. 20) qui virent cela rendirent grâces à Dieu tout-puissant, ainsi qu'à saint³⁰² Etienne, vénérable confesseur ».

XVII. Autre miracle

(Traduction) « Un autre frère, du nom de Jean, originaire de *Pulchra Arbore*³⁰³, nous a raconté de manière véridique qu'à cette époque-là, une femme de sa ville (*de villa sua*), nommée Pétronille, était venue avec son fils au corps décharné (*aridus*)³⁰⁴, alors que le père de celui-ci était mort. Lorsque ce frère le vit, il fut pris de pitié pour lui, et, confiant, le sortit de la foule et le présenta au bienheureux Etienne pour qu'il soit guéri. Lui et un autre, nommé *Aimiricus*, étaient par hasard de garde auprès du tombeau de l'homme de Dieu et, alors qu'ils avaient prié pour ce garçon, le Seigneur Dieu se manifesta (*visitavit*) par amour pour le bienheureux Etienne et l'enfant fut guéri ; sa mère le reçut des mains des frères et s'en alla, réjouie et heureuse avec son fils guéri ».

²⁹⁹ Une phrase introductive que je ne traduis pas.

³⁰⁰ Le statut de prêtre est certainement une garantie de véracité auprès de l'auteur.

³⁰¹ Notation fréquente qui induit un degré de « réussite » certain du miracle : la foi aussi est efficiente.

³⁰² Ici, Etienne est désigné comme saint. Est-il « bienheureux » avant sa translation et « saint » seulement après, en fonction des dispositions papales ? Cf. supra § III. Serait-ce un moyen de dater les miracles (avant/après ?), puisque l'auteur précise souvent que les faits se passent dans une période « proche » de la translation ?

³⁰³ Lieu à identifier.

³⁰⁴ Il s'agit d'un symptôme physique de dépérissement complet : forme d'anorexie, d'origine mentale ?

XVIII. Autre miracle

(Traduction) « Le jour de la translation, un chevalier très noble³⁰⁵ (*nobilissimus*), nommé *Eschivardus*, au moment où il portait une petite châsse (*loculum*) dans laquelle se trouvaient les reliques de saint Etienne, à travers le cloître et avec d'autres (personnes) se trouva guéri d'une fièvre quarte³⁰⁶ grâce aux mérites (de saint Etienne) ».

XIX. Autre miracle

(Traduction) « Un autre chevalier, nommé Josselin de *Solaco*³⁰⁷, noble, fut guéri la même année, d'une fièvre quarte (*ab ipsis quartanis*), d'une manière admirable ; par la suite, en compagnie de son frère qui était l'abbé de Solignac (*abbate Solemniacensi*)³⁰⁸, il alla, en bonne santé et joyeux, sur le tombeau du saint, pour lui rendre grâce, ainsi qu'au Seigneur Jésus Christ ; le Seigneur Dieu faisait connaître de cette façon sa sainteté partout grâce à divers miracles ».

XX. Autre miracle

(Traduction) « Comme ces événements miraculeux apparaissaient chaque jour très visiblement auprès du tombeau d'un si grand homme à Grandmont, par l'effet de ses mérites et par la grâce de Dieu, et comme le bruit de si grandes œuvres se répandait largement à travers différentes régions, il arriva que, dans un *oppidum* nommé *Porcheria*³⁰⁹, un homme du nom de Jean Gormond (*Ioannes Gormundi*) fut atteint d'une grave infirmité, qui dura une année et le mit en danger de mourir : il ne pouvait plus porter sa main à la bouche ni bouger un pied³¹⁰, comme il nous l'a rapporté ensuite. Ayant donc entendu parler des miracles de saint Etienne, dans son cœur tout entier, parce qu'il ne pouvait le faire par la bouche, il commença à invoquer le nom du Seigneur, pour que celui-ci daigne, au nom des mérites du bienheureux Etienne, très célèbre confesseur, lui faire la grâce de lui rendre sa santé d'autrefois, promettant et faisant le vœu, une fois qu'il serait guéri et sauvé, de se rendre rapidement, plein de gratitude, auprès de son tombeau (*memoriam*³¹¹). Ce qui fut fait. La prière achevée, aussitôt il fut guéri et, comme il l'avait promis, il vint à Grandmont³¹² et, heureux et en bonne santé, en notre présence et avec nos manifestations de joie, il rendit grâce à Dieu et au bienheureux

³⁰⁵ On trouve ici un personnage de la noblesse alors que, jusqu'à présent, le statut des miraculés n'était pas spécialement indiqué. *Eschivardus* est associé ici à la cérémonie de la translation : est-ce un usage, un privilège ?

³⁰⁶ La maladie est ici précisément désignée. Les fièvres tierces et quartes sont appelées ainsi en fonction de la récurrence des accès. Cf. P.-A. Sigal, *op. cit.*, p. 244.

³⁰⁷ Identifiable avec Josselin de Souillac, attesté en 1189.

³⁰⁸ Il s'agirait de Gaubert (dates à préciser, cf. *Gallia Christiana*, t. II).

³⁰⁹ Il existe un lieu appelé La Porcherie, canton de Saint-Yrieix (cité par M. Aubrun).

³¹⁰ Ce pourrait être une atteinte de paralysie.

³¹¹ Terme important, différent de *tumulum* et de *sepulcrum* mais rarement utilisé par l'auteur.

³¹² On note cet usage post-classique et désormais constant d'utiliser le lieu où l'on va avec in + ablatif.

Etienne. A cet homme, pour l'amour de Dieu et en l'honneur d'un si grand miracle, nous avons donné une cape (*cappa*)³¹³. Dans le même temps, c'est-à-dire à la date de la Nativité de la Vierge³¹⁴, cinq miracles eurent lieu, tant d'aveugles que de boiteux, et d'autres infirmes, par la vertu de Dieu, grâce à l'intercession du bienheureux Etienne, pour les mérites de la Mère de Dieu et, nous l'avons vu et entendu, devant le tombeau de saint Etienne ».

XXI. Autre miracle

(Traduction) « Ensuite, alors que nous étions entièrement occupés à l'Élévation de la Sainte Croix³¹⁵ (*Exaltatione sanctae Crucis*) avec des louanges à Dieu, soudain un grand cri s'éleva dans l'église principale³¹⁶ (*in majori ecclesia*) où les reliques du corps du confesseur Etienne avaient été placées. Nous étions stupéfaits en entendant une si grande clameur et, vite, nous demandons la cause de ce cri dans l'église : nous apprenons qu'un muet que sa mère avait amené avec une grande confiance auprès du saint de Dieu, c'est-à-dire Etienne, s'était mis à parler, grâce aux mérites de ce dernier. Comme les louanges divines avaient été interrompues à cause de ce fracas et de l'honneur apporté par ce vénérable miracle, nous sommes sortis de ce lieu au matin et nous sommes allés à l'endroit où celui qui était muet de naissance s'était mis à parler. Les gens en foule, en effet, l'avaient conduit avec des gardes (*custodibus*) devant l'autel de la Sainte Vierge, louant et bénissant Dieu qui l'avait « visité » par l'intermédiaire du bienheureux Etienne. A notre arrivée, nous le trouvons et lui (nous) dit : « Donnez-moi à boire ! Donnez-moi à boire ! ». Nous nous sommes précipités vers l'eau qui coulait à proximité et nous lui avons donné à boire - et cela est la preuve d'un si grand miracle. Ce jeune homme, selon nous, était au début de sa 13^e année ».

XXII. Autre miracle

(Traduction) « En ces (mêmes) jours, un autre jeune homme, qui était resté couché dans son lit en état de langueur pendant presque une année, fut transporté par ses amis auprès du tombeau du saint confesseur. Pendant qu'ils priaient auprès de son sépulcre, voici soudain que cet homme en état de langueur par l'effet de la vertu divine, se lève et commence à marcher sans l'aide de personne et, sous nos yeux, car nous assistions à la scène à ce moment-là, il monte avec énergie et miraculeusement les

³¹³ Il s'agit sans doute d'un vêtement de dessus. On a déjà vu, plus haut, le cas d'un cadeau offert en sus à quelqu'un qui a bénéficié d'un miracle. Cf. XI, l. 6 et note 40 *supra*.

³¹⁴ Le 8 septembre.

³¹⁵ Rite à préciser.

³¹⁶ Il y a donc une église « majeure » où se trouve le tombeau du saint. Manifestement, les fidèles peuvent accéder au tombeau (qui est gardé), pendant que les religieux célèbrent leurs rites dans une autre église (voir *supra* IV et *infra* XXXII).

marches de pierre qui sont placées devant l'autel³¹⁷. C'était, en effet, un miracle admirable et incroyable à dire : ses bras étaient comme des morceaux de bois secs, ses jambes également, ses mains étaient grandes ainsi que ses pieds, son corps trop maigre, son visage blême et très déformé³¹⁸. Qui ne se serait pas stupéfait de le voir ? D'un côté, nous avons pitié de lui ; de l'autre, nous le félicitons (d'être ainsi) ».

XXIII. Autre miracle

(Traduction) « Qu'il ne vous déplaise pas d'entendre le récit d'un autre miracle remarquable que Dieu tout-puissant a accepté d'accomplir dans sa merveilleuse bonté, grâce au bienheureux Etienne dans la ville de *Glutorum*³¹⁹, l'année même de sa translation, à la fête de la saint Michel³²⁰. Dans cette ville, comme c'est la coutume là-bas, il y avait un marché (*nundinae*, l. 6) ; et là, soudain, pendant ce marché, un homme appelé André (*Andreas*) est saisi et tourmenté par la fièvre³²¹. Il était presque à l'article de la mort, à cause de la fièvre ; il lui semblait qu'il ne pouvait plus vivre, il convoqua les prêtres et les clercs de l'église ainsi que tous ses amis et, sa confession achevée, il reçut l'extrême-onction³²². Il ordonna ensuite que l'on préparât tout ce qui était nécessaire à ses obsèques et, pendant qu'on s'occupait de ses funérailles, semble-t-il, le malade commença à ressentir une douleur excessive et à agoniser³²³. Lorsque ceux qui étaient présents virent cela, ils le soulevèrent de sa couche et le déposèrent à terre, sur de jonchées (*stramenta*, l. 17), comme c'est l'usage pour les chrétiens au moment de la mort ; on lui croise les mains sur la poitrine, on lui ferme les yeux, son souffle est pratiquement inexistant. Mais lorsqu'il se rendit compte qu'il allait mourir, autant qu'il le put, il commença, dans son cœur, à prier et invoquer le bienheureux Etienne, premier pasteur de l'ordre de Grandmont, de lui venir en aide : s'il faisait cela, lui irait promptement, à condition de guérir, sur son tombeau³²⁴. Que puis-je dire ? Celui qui s'exprimait ainsi en son cœur³²⁵ (il ne pouvait pas le faire avec la bouche), tous ceux qui étaient là pensaient qu'il était déjà mort. Et quoi ? Voici que le bienheureux Etienne, pieux et vénérable confesseur lui apparut sous l'espèce d'un homme en apparence très blanc, avec une barbe

³¹⁷ Notation intéressante sur la configuration des lieux. Il s'agit de l'autel qui se trouve dans *l'eccllesia major*.

³¹⁸ On est tenté ici, bien sûr, de voir dans cet homme une image christique incarnant la déformation due à la souffrance universelle. La « félicité » est ici représentée par la résurrection du corps, véritablement incarnée.

³¹⁹ Lieu à identifier.

³²⁰ Le 29 septembre.

³²¹ Le mot en latin est toujours au pluriel. On le traduira au singulier, sachant que cette fièvre peut prendre des formes différentes (tierce, quarte, voir P.-A. Sigal, *op. cit.* p. 244).

³²² Litt. : il se munit du corps et du sang du Christ.

³²³ Litt. : à être conduit à la mort.

³²⁴ Ici la promesse assortie à la guérison n'est pas d'ordre matériel, par une offrande par exemple, ce qui est conforme à l'austérité préconisée par le saint : l'honneur rendu par les fidèles est suffisant.

³²⁵ Ce cas de figure a déjà été observé précédemment : celui qui est en incapacité physique de verbaliser sa prière le fait avec le « cœur », de même que les « yeux intérieurs » s'opposent aux « yeux de la chair » (*oculi carnis*).

longue et blanche ; ses vêtements aussi étaient blancs comme neige, ses cheveux étaient blancs ; son visage brillait comme un soleil et il tenait à la main une fiole (*fialam*) pleine d'eau salvatrice (*salutifera*)³²⁶. Pendant que le saint de Dieu répandait cette eau sur le corps du malade, riant presque et joyeux, il lui dit : « N'aie pas peur, tu ne mourras pas maintenant (*modo*) mais tu vas guérir ». Ayant dit cela, il disparut et, aussitôt, celui dont on pensait qu'il était mort se leva, retrouva la santé et raconta aux assistants ce qui s'était passé ; tous furent frappés d'admiration. Plus tard, (l'homme) vint à Grandmont sur le sépulcre (d'Etienne), comme il l'avait promis au saint homme et il nous rapporta tout cela de vive voix. (Il raconta) comment son corps ressentit une grande sensation de froid quand l'eau salubre fut répandue, au point qu'il lui semblait être au paradis de Dieu ».

XXIV. Autre miracle

(Traduction) « En ce temps, il y avait un jeune paysan, originaire d'un hameau (*villula*) appelé Boissy (*Boissi*), plein d'un esprit malin, rempli de colère et d'indignation contre nos frères de l'*Exclusa*³²⁷ : il arracha violemment et brûla les croix³²⁸ qu'ils avaient placées comme bornes autour de leur bois (*nemus*). Après avoir fait cela, il fut saisi par le démon, lequel³²⁹ commença à l'agiter en tous les sens et à l'atteindre gravement, au point qu'il ne pouvait reconnaître personne³³⁰. Ses parents, quand ils virent cela, autant qu'il leur était possible, le conduisirent auprès du tombeau (*memoriam*) du bienheureux Etienne, de façon à ce que Dieu, notre Seigneur, le libérât par amour pour lui (Etienne) et qu'il lui rendît la raison ; avec la volonté de Dieu et l'intercession d'Etienne, ainsi fut fait. Ensuite, ce jeune homme qui avait recouvré la raison et avait été libéré du démon, nous demanda à nous (le prieur) et à nos frères pardon pour l'injustice qu'il leur avait faite : il l'obtint et promit de ne plus oser, à l'avenir, leur causer aucun tort (*molestiam*, l. 16). Il savait, en effet, et avouait ouvertement que Dieu, pour un si grand crime, l'aurait livré à la flagellation de Satan. Ainsi, assurément, si vous le pouvez et si cela vous plaît, remarquez comment Dieu tout-puissant punit avec vigueur l'injustice commise contre ses serviteurs (*servorum*³³¹) et combien il refuse que leur bonté et leur sainteté soit passée plus longtemps sous silence ».

³²⁶ Plusieurs fioles en plomb, déposées sur le thorax de défunts inhumés dans la zone cémétériale à l'est du chevet, ont été retrouvées en fouille.

³²⁷ Il existe une maison grandmontaine appelée « L'Ecluse », commune de Saint-Laurent-les-Eglises. Boissy doit donc se trouver à proximité (à identifier).

³²⁸ Usage intéressant à noter.

³²⁹ Anacoluthie dans le texte latin. Le sujet de *coepit* est *daemon* s.e.

³³⁰ C'est ici un cas de folie, en liaison directe avec l'acte sacrilège.

³³¹ Génitif objectif.

XXV. Autre miracle

(Traduction) « Nous allons raconter un autre miracle qu'il ne faut pas passer sous silence : en ces jours-là, un adolescent nommé Pierre de *Scola*, dans le village appelé Saint-Hilaire³³², dans le territoire de Limoges, était en danger de mort à cause d'une grave maladie³³³. Ses voisins et parents l'ayant appris, se réunirent pour préparer ses funérailles ; mais sa mère, affligée par une immense douleur, se saisit tout d'un coup d'un fil de chanvre (*stupeum filum*, l. 9)³³⁴, elle s'approcha de son fils inanimé sur le sol, qui ne voyait ni n'entendait rien, et le mesura (avec ce fil), de la tête aux pieds, pour ensuite faire fabriquer un cierge³³⁵ à l'intention du bienheureux Etienne, à qui elle l'avait voué³³⁶ et qu'elle suppliait humblement pour lui ; ce cierge, plus tard, le jeune homme, s'il guérissait, l'apporterait au tombeau de l'homme de Dieu, dans la joie et l'exaltation. Ainsi, la mère, inquiète pour son fils, demandait de l'aide au bienheureux Etienne, disant que, s'il lui rendait son fils, elle le conduirait, avec la volonté de Dieu, sur son tombeau et tous ceux qui étaient présents priaient pareillement. Ils le voyaient comme mort, ils se lamentaient comme s'il avait pénétré dans la voie de la chair universelle³³⁷ (*quasi viam universam carnis ingressum*, l. 18-19). Sa mère désespérait de sa vie : elle pleurait, comme abandonnée (*desolata*) et veuve (*viduata*)³³⁸. Que (dire) de plus ? Pendant que sa mère priait, le visage du jeune homme se ranima ; à peu près au moment où les coqs chantent, les assistants voient et admirent le jeune homme vivant et en bonne santé. Tous commencent alors à louer Dieu et exaltent par leurs dignes louanges la sainteté du bienheureux Etienne. La mère (du garçon), pendant presque une année entière tissa (*nevit*) un suaire³³⁹ que, par la suite, une année étant passée, elle porta sur sa tête³⁴⁰, en allant sur tombeau du saint homme. Toutes ces choses, nous les avons apprises du jeune homme, de sa mère, de son cousin (*consobrino*) et des autres personnes qui étaient venues avec lui, chez nous, à Grandmont ».

XXVI. Autre miracle

³³² S'agit-il du même lieu que pour le chapitre X ?

³³³ On ne sait pas précisément de quoi il souffre.

³³⁴ D'où le mot « étoupe ». Le chanvre est une fibre très solide que l'on utilise aujourd'hui comme isolant. Il servait à faire des cordes. La fleur de chanvre (ou cannabis) contient une substance active, le cannabiol, que l'on peut utiliser comme anti-douleur.

³³⁵ On connaît d'autres exemples, dans d'autres textes hagiographiques, de mesures physiques servant d'étalon pour un cierge votif.

³³⁶ Comme dans un texte précédent, c'est l'issue choisie par les parents de celui qui a été guéri, en remerciement pour la guérison.

³³⁷ Il était donc dans le « couloir de la mort ».

³³⁸ Ces expressions laissent imaginer que le fils est, en l'absence d'un mari, celui qui va servir de soutien à sa mère.

³³⁹ Symbole de la mort évitée.

³⁴⁰ Quel est le sens de ce geste ? Attire-t-elle sur elle la malédiction de la maladie qui a épargné son fils ? Le suaire, objet funéraire, est présent aussi dans l'épisode des fils dont le père a bénéficié d'une résurrection (cf. IX).

(Traduction) » Dans *l'oppidum* de Laurière (*Apud Aurieram*), il y avait une veuve appelée *Dea* dont le fils, nommé *Belin* (*Belinus*) était malade, au point d'en mourir. Il souffrait d'une très grave affection de la gorge³⁴¹ (*gutturis*), au point qu'il ne pouvait pas parler, ni manger, ni avaler sa salive. Son visage et sa bouche étaient particulièrement pâles et ses yeux (*lucens* ?) pour ainsi dire vitreux. Il gisait comme mort sur son lit et pratiquement tous désespéraient de sa vie. Sa mère, extrêmement inquiète et triste, pleurait, elle se lamentait, poussait des cris, se désolait, s'arrachait les cheveux comme si elle était devenue folle, déchirait ses vêtements, demandait de l'aide aux puissances supérieures et ne put être entendue en faveur de son fils, avant de l'avoir voué³⁴² au bienheureux Etienne. Après qu'elle l'eut voué au saint de Dieu et qu'elle l'eut prié de lui rendre son fils, aussitôt, le jeune homme commença à appeler sa mère et à dire : « Bonne mère ». Et elle : « Voilà, je suis là, mon fils ». Il courut vers elle et dit alors : « Bonne mère, trois pèlerins (*peregrini*) viendront cette nuit dans l'hôtellerie³⁴³ (*hospitium*) ; je te prie de les recevoir avec bienveillance et honneur et (je veux) que tu les fasses monter avec l'honneur qu'ils méritent à l'étage (*sursum*), dans la salle à manger du haut (*in altiori coenaculo*). En effet, saint Etienne viendra avec eux et, après le chant du coq, il me rendra ma santé d'autrefois ; quant au seigneur chapelain Pierre, ne tarde pas à préparer un lit ici, devant moi, pour qu'il puisse se reposer ». Après avoir dit cela, il se tut, sans se rendre compte de ce qu'il avait dit, comme par la suite lui-même l'a raconté fidèlement à Grandmont, devant l'autel, en compagnie de sa mère et du prêtre Pierre dont nous venons de parler, beaucoup de nos frères étant les témoins de ces paroles. La mère du jeune homme, lorsqu'elle entendit ces paroles prononcées par son fils, en présence du chapelain et de nombreuses autres personnes, stupéfaite et remplie de joie parce qu'elle n'avait pas pu entendre son fils parler depuis quatre jours (*ab heri et nudius tertius*), commença à attendre l'arrivée du bienheureux Etienne et l'annonce (*promissum*) faite, en confiance, par son très cher fils. Les deux attendent avec joie, ils expriment leur admiration, ils attendent avec curiosité et parlent entre eux, jusqu'au moment où le coq eut lancé une fois ou deux son cri ; soudain, le malade appelle sa mère et lui ordonne de venir auprès de lui rapidement. Elle se hâte de se lever et de se rendre auprès de lui et lui demande doucement ce qu'il veut. Il lui dit : « Bonne mère, voici saint Etienne, remarquable et vénérable confesseur, le premier pasteur de l'ordre de Grandmont ; il a accepté de me rendre visite maintenant à moi, misérable, d'enfoncer pieusement dans ma gorge trois doigts et ainsi de me guérir. Si tu en doutes, vite ! regarde ! Assurément, avec l'aide de Dieu et l'intercession du bienheureux Etienne, j'ai retrouvé la santé et l'intégrité physique (*incolumis*), comme si je n'avais jamais ressenti de

³⁴¹ Il faudrait préciser quelle affection frappe ici ce jeune homme (un goître ?).

³⁴² Cette action de consacrer un enfant au saint comme oblat se fait généralement après l'accomplissement du miracle. Il semble bien qu'ici, ce soit la condition sine qua non pour obtenir la guérison.

³⁴³ Lieu destiné à l'hébergement des hôtes de passage, pèlerins ou hôtes de marque. On note l'honneur fait aux personnages qui consiste à les amener à l'étage plutôt que de les installer au rez-de-chaussée.

mal ». Alors la mère alluma des cierges avec (l'aide) du prêtre Pierre et de tous ceux qui étaient présents ; elle s'approcha de son fils et chercha à savoir réellement (*diligenter*) si ce que son fils avait dit était vrai ou non. Alors qu'elle regardait de (plus) près, elle trouva des linges qui avaient recouvert le jeune homme, humides à cause du contact avec le (corps) malade et trois trous (*foramina*, l. 48) dans sa gorge, deux à gauche et un à droite³⁴⁴. Les traces (*cicatrices*) de ces trois trous, nous les avons aperçues plus tard à Grandmont, lorsque sa mère le conduisit avec le prêtre et d'autres personnes en très grand nombre (en ce lieu), alors qu'il avait son suaire sur la tête et un cierge à la main, puisque « toute parole (véridique) réside dans la bouche de deux ou trois témoins »³⁴⁵. En effet, à cette époque, une assemblée générale (*generalis conventus*) se réunit à Grandmont, le jour de la fête de saint Michel³⁴⁶. Et pratiquement plus de deux cents frères virent et entendirent parler de ce miracle, alors qu'ils s'étaient réunis en ce lieu ; beaucoup d'entre eux répandaient des larmes de joie et, pendant que nous voyions et admirions ces traces, ils les embrassaient avec piété puisque c'étaient les empreintes des doigts de leur père. Quant à nous, pour témoigner d'un miracle si grand et si célèbre, nous avons osé mettre nos indignes doigts dans ces traces³⁴⁷. La mère, comme nous l'avons dit, voyant que son fils était guéri, stupéfaite et pleine d'admiration et d'exaltation, commença à crier : « Venez, venez et voyez les actes magnifiques (*magnalia*) de Dieu tout-puissant ainsi que les prodiges qu'il a réalisés sur mon fils, grâce aux mérites du bienheureux Etienne. Assurément, il a pris en considération (*respexit*) le malheur de sa servante, en libérant mon fils de la mort, grâce à son saint, et en le rendant à la vie ». Toute la population de l'*oppidum* de Laurière s'est donc réunie dans la maison de cette veuve, pour voir les miracles et les prodiges que Dieu avait merveilleusement accomplis en ce lieu même, grâce au bienheureux Etienne, et tous furent admiratifs de ce qu'ils voyaient et louèrent Dieu dans le ciel, lui qui, seul, accomplit des actions remarquables. Amen ».

XXVII. Autre miracle

(Traduction) « Qu'il ne déplaise pas à votre charité d'entendre (le récit) d'un miracle célèbre et évident dans sa vérité, qui est arrivé avec gloire et clarté à l'époque de la translation du bienheureux Etienne. Il y avait, en effet, dans le village d'Ambazac (*in vico Ambasiaco*) un homme pauvre du nom d'Etienne, dont le fils, Pierre, était boiteux de naissance et avait presque dix ans. Il se déplaçait sur le sol comme un serpent, quand il voulait marcher. Comme son père avait entendu parler des nombreux

³⁴⁴ Ces « trous » font penser à des stigmates christiques. On a ici une guérison par contact.

³⁴⁵ Selon une règle rappelée plus haut : la vérité se fait jour et on peut accorder du crédit à une parole s'il y a au moins deux ou trois témoins.

³⁴⁶ L'avantage de cette indication est de donner un point de repère chronologique mais surtout, pour l'auteur, de garantir la véracité des faits puisque deux cents personnes peuvent en attester.

³⁴⁷ Cela est n'est pas présenté comme un geste sacrilège, au contraire. Rappel : la saint Michel est célébrée le 29 septembre.

miracles et prodiges qui se produisaient à Grandmont, à la demande et sur le conseil de ses voisins, il porta l'enfant jusqu'au tombeau du bienheureux Etienne. Il avait attendu pendant deux ou trois jours et, poussé par la faim et ayant, pour ainsi dire, perdu confiance en la bonté de Dieu et la sainteté du bienheureux Etienne, il revint chez lui avec son fils, n'ayant absolument rien obtenu, parce qu'il demeurait sans foi (*incredulus*, l. 14), et il ne voulut pas continuer, comme par mépris. Mais quand ses voisins et ceux qui le connaissaient le virent - dans sa stupidité et son incroyance, il s'était éloigné du tombeau de l'homme de Dieu très vite et sans raison (*enormiter*) et n'avait ni espoir ni foi dans les œuvres divines qui se produisaient sans cesse en cet endroit-même -, ils commencèrent à l'invectiver et à le contredire courageusement avec des paroles très dures et à lui dire avec hardiesse : « Retourne-(y), malheureux et misérable, retourne avec ton fils à Grandmont et ne reste pas sans foi. Reprends des forces comme un croyant, prends ton fils (avec toi) et place-le devant le sépulcre de l'homme de Dieu ». L'homme se met donc à croire aux paroles des fidèles, ramène son fils à Grandmont et le laisse là, en s'éloignant secrètement. L'enfant abandonné ainsi de manière indigne par son père sans foi, restait constamment près de la porte de l'église, demandant l'aumône à ceux qui entraient dans le temple. Il frappait sans cesse (le sol ?³⁴⁸, *perseveraret pulsans*, l. 28) et demandait l'aide des puissances supérieures, en priant comme il savait (le faire) ou bien instruit par d'autres, pour que Dieu, notre Seigneur, au nom des mérites du bienheureux Etienne, accepte de le guérir (*relevare*, l. 30) de la faiblesse de son corps. Il entend alors, dans sa pitié, l'homme plein de miséricorde et de compassion³⁴⁹, celui qui sauve tous ceux qui mettent leur espoir en lui, celui qui veut que tous parviennent à la connaissance de la vérité ; (cet homme) lui ouvre le sein de sa miséricorde et lui rend une santé parfaite, avec des pieds solides et une démarche assurée. Les témoins de cet événement (*hujus rei*) sont des proches très nombreux³⁵⁰, hommes et femmes qui connaissaient (l'enfant) dès le début. Quant à nous, pour avoir confirmation d'un miracle si grand et d'une si grande valeur, et afin d'en retirer une joie plus grande, nous avons ordonné qu'on nous amène l'enfant que nous avons vu debout, en train de marcher et c'est de sa bouche que nous avons entendu qu'il était d'abord infirme ; ensuite, il fit connaître ouvertement et fidèlement qu'il avait recouvré la santé de manière divine, grâce aux mérites du bienheureux Etienne. Cela, nous l'avons vu et nous en avons entendu parler ; cela, nous l'attestons, cela, nous le rapportons fidèlement à votre charité, pour que vous croyiez aux miracles et aux prodiges dont vous avez entendu parler et que, dans cette croyance fidèle, vous obteniez la vie éternelle. Amen ».

Commentaire

³⁴⁸ Ce geste serait à expliciter : l'enfant frappe-t-il le sol de sa paume retournée pour attirer l'attention et demander l'aumône ?

³⁴⁹ C'est-à-dire Etienne.

³⁵⁰ Le latin dit : *sexcenti*, c'est-à-dire 600, ou un très grand nombre.

Ce récit de miracle vise à faire le procès de l'incroyance, de l'incrédulité religieuse et plus particulièrement de l'absence d'adhésion à la vérité des prodiges. L'enfant est abandonné par son père et sa foi, qui le sauve en définitive, lui procure une aura encore plus grande.

XXVIII. Autre miracle

(Traduction) « L'apôtre Paul dit : « La charité ne demande³⁵¹ pas des biens pour elle mais pour Jésus-Christ » ; le Seigneur dans l'Évangile : « Celui qui a eu la foi et a été baptisé sera sauvé »³⁵². L'apôtre (encore) : « Sans la foi, il n'est pas possible de plaire à Dieu »³⁵³ ; le même apôtre : « La foi est la substance des choses à espérer et la preuve de ce qui est caché »³⁵⁴. C'est pourquoi, mes très chers frères³⁵⁵, nous vous exhortons à aimer Dieu de toutes les façons, pour préparer vos cœurs à écouter et à croire, afin que tout ce que vous trouverez rapporté par écrit dans notre ouvrage sur notre très saint père, le bienheureux Etienne, vous le receviez avec une foi et une confiance entières, que vous y croyiez, que vous l'aimiez (*diligatis*), que vous le fassiez connaître ouvertement (*pronuntiat*), tenant pour assuré que, autant qu'il nous est possible, sous l'inspiration de Dieu, comme nous l'avons dit plus haut, nous avons consigné des choses très vraies et que nous n'avons pas voulu confier à cette page tout ce qui devait ou pouvait être écrit à son propos : si elles avaient été écrites, peut-être ne leur aurait-on accordé aucune foi. Assurément, quoique de nombreux signes et miracles³⁵⁶ qui ont été accomplis par Dieu grâce aux mérites (d'Etienne) dans divers lieux et diverses provinces, nous en ayons entendu parler comme réalisés par la relation véridique de personnes légitimes (*legitimis personis*), nous sommes disposés à les passer sous silence ; (en revanche), quelques-uns de ces miracles - ils sont peu nombreux mais assez sûrs - nous les consignons par écrit.

Nous avons entendu dire que, dans l'évêché de Lodève (*in Lodevensi episcopatu*), Dieu avait ressuscité un enfant, grâce à (Etienne) dont l'effigie de cire fut apportée dans une de nos maisons, appelée Saint-Michel³⁵⁷ : (cette effigie) est conservée et exposée dans l'église, en mémoire d'un si grand miracle. Dans l'évêché de Rodez aussi (*in Rotenensi episcopatu*, l. 26), Etienne a accompli de nombreux miracles qui, semble-t-il, ne doivent, en aucun cas, tomber dans l'oubli. En effet³⁵⁸, l'épouse d'un chevalier (*miles*) nommé Arnaud, seigneur d'une place-forte nommée Roche-Creuse (*oppidi, quod*

³⁵¹ *Épître de Paul aux Corinthiens*, I, 13, 4 : « elle n'est pas envieuse » et *Épître de Paul aux Philippiens*, 2, 21 : « C'est que tous recherchent leurs intérêts, non ceux du Christ ».

³⁵² *Évangile de Marc*, 16,16 : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ».

³⁵³ *Lettre aux Hébreux*, 11, 6 : « ...sans la foi on ne peut plaire (à Dieu) car celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il existe... ».

³⁵⁴ *Ibid.*, I, 1,1 : « La foi est la réalité de ce que l'on espère, la preuve de ce qu'on ne voit pas ».

³⁵⁵ Il ne faut pas perdre de vue que l'ensemble de l'ouvrage est destiné à être lu par les frères.

³⁵⁶ Pour la première fois, on a : *miracula et signa*.

³⁵⁷ Saint-Michel de Lodève, commune de Saint-Privat-de-Salces, Hérault.

³⁵⁸ Ce texte est à comparer avec la version donnée dans la *Patrologie latine*, 1066.

Rupis-Excisa vocatur)³⁵⁹, fut guérie par Etienne de cette façon : au mois d'août, l'année de l'Incarnation du Seigneur 1192, ladite femme, appelée Florence (*Florentia*), florissante par son origine, sa noblesse et son honnêteté, commença, par hasard, à être fiévreuse et à souffrir beaucoup. Son infirmité s'aggravait de jour en jour, au point que ni les médecins ni personne d'autre ne pouvaient lui venir en aide. Que pourrais-je dire ? Elle était sur le point de mourir. Et lorsqu'elle vit qu'elle était sur le point de trépasser et qu'elle, ainsi que son mari et tous les autres, désespéraient pratiquement de sa guérison, on la déposa dans la cendre, enveloppée d'un cilice (*in cinere et in cilicio*), comme c'est l'usage pour les chrétiens au moment de la mort³⁶⁰. Alors elle, autant qu'elle le put, parla avec son mari, disant : « Voilà, mon mari, comme tu le vois, je meurs et m'avance sur le chemin de la chair universelle³⁶¹. Je te demande, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de m'offrir et de me vouer au bienheureux Etienne, confesseur et premier maître (*institutor*) de l'ordre de Grandmont ». Alors, selon son vœu, son mari prit un fil de chanvre, la mesura de la tête aux pieds³⁶² et commença à enduire le fil de cire. La femme, autant que possible, invoquait saint Etienne dans son cœur. Comme elle poursuivait sa prière, soudain, saint Etienne lui apparut, entouré de la foule de ses disciples et prenant la main droite de la femme, souriant, lui dit : « Lève-toi vite, tu ne mourras pas mais tu guériras de ta maladie ». Personne ne le voyait ni ne l'entendait, excepté la femme. Et comme le bienheureux Etienne l'avait soulevée de son lit de malade, la femme guérie et en bonne santé se leva et ainsi saint Etienne disparut. Comme son mari la voyait se lever, tout stupéfait, il lui demanda ce qui se passait, disant : « Hé, ma femme, comment vas-tu ? Je pensais que tu étais en train de mourir ; je vois maintenant que tu es guérie, en bonne santé et devenue gaie, que se passe-t-il ? ». Et elle, en riant, dit : « C'est vrai, mon mari, saint Etienne auquel tu m'as vouée, a daigné à l'instant venir auprès de sa servante et m'apparaître à moi, femme indigne, avec la grande foule de ses disciples et, comme tu le vois, l'homme de Dieu, dans sa bonté et sa sainteté, m'a renvoyée en paix, guérie et en bonne santé ». Alors une grande joie et une grande exaltation s'emparent de cette demeure ainsi que dans tout le château (*castello*), ce jour-là et après encore. Plus tard, cette femme rendit visite à nos frères qui habitent cette province, dans la proximité de ce château qui se trouve à *Aura-Ventosa*³⁶³ ; elle leur raconta ce qui était arrivé et comment Dieu, par l'intermédiaire du bienheureux Etienne, a daigné lui rendre visite et la guérir. Elle leur fit

³⁵⁹ Lieu à identifier. Dans la liste des communes de l'Aveyron on a : Roquefort-sur-Soulzon ; La Roque-Sainte-Marguerite ; la Rouquette... F. Gargonne traduit par « La Roche-Taillée » (?).

³⁶⁰ Usage à commenter (pratique du lit de cendres). Un cilice est un vêtement de dessus, en forme de sac, fait d'une toile grossière, pour signifier le deuil, la pénitence. Cf. *infra* XXXIII et XXXV.

³⁶¹ Expression déjà observée plus haut, signifiant que le processus vital est engagé.

³⁶² Rite déjà observé plus haut. Cf. XXV et note 100.

³⁶³ Il semble que ce lieu soit situé à Saint-Beauzély (Aveyron) – d'où le nom de *S. Baudelius* -Il existe encore un imposant château remontant au XIIe siècle (première mention en 1189) et une maison grandmontaine, actuellement propriété privée, le monastère de Comberoumal, sur la même commune, recensé par G. Bresson. Voir aussi le *Bull. de la Soc. Arch. et Hist. du Limousin*, tome XXX, 1877, pp. 120-122.

don de trois sous en monnaie rutène à nous apporter à Grandmont pour fabriquer une statue de cire, en mémoire d'un si grand miracle, que nous aurions à placer sur le tombeau bienheureux Etienne ».

XXIX. Autre miracle

(Traduction) « Sur le même territoire (*territorio*), près du château de *S. Baudelius*, il y avait une femme remarquable par sa noblesse et son origine, qui appréciait beaucoup et avec application nos frères qui demeuraient à *Aura-Ventosa*³⁶⁴. Le bébé (*infans*) de cette femme, au temps de la translation du bienheureux Etienne, était atteint d'une grave maladie (*infirmetas*) et était pratiquement en train d'agoniser. Voyant cela, sa noble mère s'inquiète et pleure. La maladie s'aggravait de jour en jour, ce qui rendait la dame encore plus inquiète. Ayant entendu parler des vertus du bienheureux Etienne qui s'exerçaient souvent à Grandmont, elle voua³⁶⁵ (son enfant) au bienheureux Etienne et aussitôt, par la volonté de Dieu, l'enfant recouvra sa santé d'autrefois. Les frères qui virent cela et en entendirent parler nous l'ont rapporté ».

XXX. Autre miracle

(Traduction) « Sur le territoire de Limoges, dans le village de Saint-Junien³⁶⁶ (*apud vicum S. Juniani*), il y avait deux hommes, remarquables par leur origine et leur noblesse, dont l'un s'appelait Itier et l'autre Pierre. Un jour, alors qu'ils sortaient du village susdit pour vaquer à leurs affaires (*ad promovenda negotia sua*), vient à leur rencontre un soldat déserteur (*profugum*), du nom de Gérard de l'Oratoire (*Geraldum de Oratorio*) qui désirait envahir cette terre avec des complices pour voler ce qu'il pourrait trouver. Il se réjouit grandement de rencontrer ces hommes parce qu'il était prêt, avec les siens, à opérer des vols. Il se saisit d'eux, il les emmène à un autre endroit (*terram*), les enferme dans une prison où (les deux hommes) restent presque deux mois, tourmentés par la faim et par le fer ; se voyant soumis à trop de tortures et désespérant de leur salut et de leur libération, ils commencèrent à appeler le Seigneur à voix haute, afin que, avec le secours de la vraie Croix³⁶⁷ qui se trouvait à Grandmont et, grâce aux mérites du bienheureux Etienne, premier père de l'ordre de Grandmont, il finisse par les libérer. (Ainsi) fut-il fait, grâce à la miséricorde de Dieu, puisqu'ils avaient continué, pendant toute cette nuit-là, à prier Dieu avec un sentiment profond dans leur cœur : la miséricorde divine leur vint en aide, laquelle, par la vertu de ladite Croix qui rend à la vie (*vivificae*) et grâce aux mérites du bienheureux Etienne, les libéra ainsi : ce fut fait enfin au matin de ce jour, qui précédait la

³⁶⁴ Cf. miracle précédent.

³⁶⁵ Cf. XXVIII.

³⁶⁶ Haute-Vienne.

³⁶⁷ Allusion à expliciter. Au cours d'un miracle précédent, on voit les moines faire une célébration de la « Vraie Croix ». Cf. IV, XXI, et *infra* XXXV.

veille de la fête du bienheureux Jean-Baptiste³⁶⁸ : les menottes tombèrent soudain des mains dudit Itier, mais ce ne fut pas le cas pour l'autre homme³⁶⁹, jusqu'au moment où, avec Dieu comme guide, ils arrivèrent à notre maison de *Castaneariis*³⁷⁰, où, reçus avec joie et ardeur par les frères, pour l'honneur et le respect envers un si grand miracle, ils se reposèrent pendant trois jours. Les frères de ce lieu nous firent parvenir rapidement la nouvelle, au moment où nous étions en train de célébrer un chapitre général à Grandmont. Quand nous eûmes entendu (cela), nous nous sommes infiniment réjouis (*ultra modum*) et nous avons fait en sorte de transmettre (une invitation) pour que des frères viennent avec eux, chez nous ; ces hommes vinrent avec des frères et furent reçus par nous ainsi que par tout le convent avec honneur à Grandmont. Quant aux menottes de fer avec lesquelles ils avaient été lourdement entravés, nous les avons prises de leurs mains, avec des hymnes et des chants de louanges et nous les avons déposées de même, dans la joie, sur le tombeau du bienheureux Etienne : ceux qui viennent (contempler) la preuve (*testimonium*) d'un si remarquable miracle, peuvent voir ces menottes toujours accrochées (*pendentes*)³⁷¹. Tous ces événements se sont produits la 5^e année après la translation de saint Etienne³⁷² ».

XXXI. Autre miracle

(Traduction) « Pendant la même période (se produisit) un autre miracle qui n'est pas moins remarquable ni moins digne d'être célébré.

Un groupe d'hommes (*gens*) porteur de mort (*pestifera*) et très cruel, qui avait coutume, avec son chef du nom de Marchand (*Mercator*), de s'adonner au vol et aux ruses, pénétra, pour voler, sur le territoire de Limoges³⁷³. Il arriva que, après avoir pillé presque tous les biens à proximité de Grandmont et après s'être répandus partout dans cette région, certains d'entre eux pénétrèrent dans le village de Saint-Sauveur³⁷⁴ où ils s'emparèrent traîtreusement (*in proditione*) d'un clerc nommé Gérard

³⁶⁸ Date de la Nativité de saint Jean-Baptiste : le 24 juin.

³⁶⁹ On note ici l'ellipse du récit de la libération du second personnage, laquelle a sans doute lieu au moment où ils arrivent dans la maison grandmontaine.

³⁷⁰ Possiblement, Le Châtenet, commune de Feytiat (au sud-est de Limoges), selon G. Bresson mais aussi, avec plus de vraisemblance, le Châtenet-en-Dognon, près de Saint-Martin-Terressus, au nord de Saint-Léonard-de-Noblat (selon moi). La distance entre Saint-Junien et Le Châtenet-en-Dognon est de l'ordre de 45 km à vol d'oiseau. On note aussi la proximité avec Ambazac, Grandmont et la maison grandmontaine de l'Escluse sur la commune de Saint-Laurent-les-Eglises. On peut estimer à deux ou trois jours le temps passé pour rejoindre ce lieu. Par ailleurs, la nouvelle de l'arrivée des deux hommes parvient « assez rapidement » à Grandmont, ce qui indique que les deux lieux sont assez proches. L'identification sur la commune de Feytiat, à 11,5 km au sud-est de Limoges est-elle fondée ?

³⁷¹ Il s'agit d'un topos hagiographique : les chaînes sont offertes comme des trophées aux saints, après la libération des prisonniers, et visibles de tous les fidèles dans l'église.

³⁷² Donc quatre ans après 1188 (translation le 30 août), en 1192.

³⁷³ Ce qui signifie qu'ils viennent d'ailleurs et qu'il faudrait envisager le chemin parcouru par ces bandes errantes.

³⁷⁴ Il y a un lieu appelé Saint-Sauveur, commune de Bellac en Haute-Vienne.

et le conduisirent, captif, au village d'Ambazac³⁷⁵ (*apud Ambasiacum vicum*, l. 11) ; ils lui infligèrent des tortures insupportables, le menacèrent avec des menaces et des paroles très dures, lui mirent des menottes en fer³⁷⁶, le lièrent serré à un poteau (*stipes*), en attendant de le tuer au matin par diverses tortures, pour la raison qu'ils avaient perdu un des leurs, mort dans de très cruelles circonstances, près du village susdit. Ce clerc était un homme bon et doux et il avait une grande confiance dans le Seigneur, au point que, lui qui avait été capturé avec une si grande trahison par des malfaiteurs, ne pouvait croire en aucune manière que Dieu puisse permettre qu'il fût torturé plus longtemps par ces hommes : il se consacra donc durant toute la nuit à la prière et à la veille, il commença, au plus profond de son cœur, à invoquer le nom du Seigneur et l'aide de la bienheureuse Vierge Marie. Puis, par diverses exhortation et prières, il se mit à appeler le très saint confesseur et bienheureux Etienne et à le solliciter fortement avec ces paroles : « Ô bienheureux Etienne, ô confesseur très saint ! Ô Père très aimant, viens vite à mon secours, (aide-moi), moi qui suis ton indigne et très malheureux serviteur ! Aide-moi, parce que, comme tu le vois, je suis prisonnier, à proximité de ton tombeau³⁷⁷ où moi, qui en suis indigne, j'ai vu, de mes yeux, de nombreux miracles qui ont été accomplis très souvent grâce à la générosité (*largitate*, l. 3) et la bonté divines. Allons, Seigneur, prends pitié de ton serviteur et libère-moi de la cruauté de ces malfaiteurs, qu'ils ne prennent pas plaisir à me faire du mal ! Viens³⁷⁸ à mon aide et montre le pouvoir que, je le crois vraiment, tu tiens de la bienveillance de Dieu. Si, en effet, tu décides de me libérer et si tu me conduis sain et sauf auprès de ton sépulcre, j'invoquerai sans m'arrêter ton nom (*assidue*) et je n'aurai de cesse de faire connaître tes largesses (*magnalia*) ». Après qu'il eut prononcé ces paroles et d'autres encore, dans son inquiétude, pendant toute la nuit, soudain, à l'approche de l'aube, ceux qui étaient dans la demeure s'endorment. Pendant qu'ils gisaient comme morts, la grâce de Dieu et l'aide du bienheureux Etienne se manifestèrent soudain. Le clerc est libéré, Dieu lui vient en aide : c'est le bienheureux Etienne, croyons-nous, qui avait demandé à Dieu de le libérer de ses chaînes. Il est détaché du poteau, sans lien pour le retenir. Ses menottes lient encore ses mains mais, voyant qu'il est libre, il demande à Dieu de l'aide pour que, avec le bienheureux Etienne comme guide, il soit reconduit vers le gîte³⁷⁹. Il sort de la maison avec confiance, il trouve les portes ouvertes, la divine clémence le conduit jusque chez nous (*ad limina nostra*)³⁸⁰. On chante les louanges du Seigneur, que psalmodie (*psallit*) notre assemblée (*concio = contio*), en l'honneur du malheureux,

³⁷⁵ Il y a une distance de 33 km environ entre Bellac (au nord-ouest) et Ambazac.

³⁷⁶ A noter éventuellement, la tendance de l'auteur à grouper des miracles tantôt de manière chronologique, tantôt par la similitude des miracles.

³⁷⁷ Rappelons que lui se trouve à Ambazac et que le tombeau se trouve à Grandmont, à une distance d'une petite dizaine de km.

³⁷⁸ Litt. : lève-toi !

³⁷⁹ Le latin dit : *hospitium* : lieu d'accueil des pèlerins, des gens de passage.

³⁸⁰ La détermination des lieux est importante : de Saint-Sauveur, près de Bellac (Hte-Vienne) il arrive, malgré lui, à Ambazac (non loin de Muret) et termine son parcours à Grandmont, pour remercier Etienne.

libéré de la prison, infligée par des hommes dévoyés. Les solides menottes qu'il a apportées de la prison sont brisées, elles sont suspendues près du tombeau³⁸¹, à cause d'un si grand miracle. On loue ensuite le Seigneur et le bon pasteur Etienne par l'intermédiaire duquel la grâce divine a réalisé de si grands prodiges. Amen ».

XXXII. Autre miracle

(Traduction) « La 5^e année après la translation du bienheureux confesseur Etienne, un miracle se produisit dans le village d'*Augeniacum* sur le territoire de Limoges. Il y avait un prêtre du nom de Gérard (*Geraldus*), remarquable par son origine et sa noblesse, chapelain de l'église de l'apôtre saint Martial, située dans ce village. Cet homme, je ne sais par quel hasard, devint sourd tout à coup, comme si des cloches (*cymbala*³⁸²) ou des tambours avaient résonné près de ses oreilles ; il ne pouvait plus rien entendre du tout, comme ledit prêtre l'a raconté par la suite en notre présence, à Grandmont. Comme il se rendait compte qu'il avait perdu l'ouïe en totalité, il se rendit à l'église Saint-Martial³⁸³, où se trouve le monument du bienheureux Etienne, confesseur, près de l'autel de la bienheureuse Marie, toujours Vierge, et du même bienheureux Etienne ; nous avons donné une dent de ce dernier que (le prêtre) a reçue comme relique ; revêtu de lin, ablutions faites, il a fait le signe de croix (*consignavit*)³⁸⁴ et il a touché ses oreilles en tous les endroits, avec une grande confiance dans le Seigneur et dans le bienheureux Etienne. La nuit suivante, avec la miséricorde de Dieu et, croyons-nous, avec l'aide du bienheureux Etienne qui priait pour lui, il mérita de récupérer l'ouïe, de sorte que, comme il nous le raconta avec assurance par la suite, il entendit deux fois mieux qu'avant ».

XXXIII. Autre miracle

(Traduction) « A la même époque, il se produisit un autre miracle dans le village de *Saliniacum*³⁸⁵, sur le territoire de Cahors (*in Cadurcensi territorio*). Il y avait là un familial (*familiaris*, l. 2) des frères de

³⁸¹ Même scénario que dans le miracle précédent.

³⁸² Mot déjà rencontré précédemment.

³⁸³ On a ici, pour la première fois, le titre de l'église, lieu d'inhumation d'Etienne après sa translation. On trouve donc son tombeau mais on note que l'autel est désormais consacré à la fois à la Vierge et à Etienne. Il s'agirait de reprendre les éléments précis avant/après translation puisque les frères font leur célébration parfois dans une « autre » église que celle où se trouve le corps du saint cf. IV : *in alia crypta praeparamus nos...subito frater...venit...de ecclesia, quem ad custodiendum b. Stephani corpus ibidem reliqueramus...* ». Le mot « crypte » est problématique car il semble induire un lieu d'inhumation nouveau pour Etienne (?). Voir aussi XXI, où il est question de l'*ecclesia major* où est placé le corps du saint (avant translation ?).

³⁸⁴ Tous ces rites visent à la purification de l'impétrant.

³⁸⁵ Il peut s'agir de Salignac-Eyvignes en Dordogne, arr. de Sarlat-la-Canéda.

*Vaisseras*³⁸⁶ et de *Podio-Giberti*, du nom d'Arnaud (*Arnaldus*), dont le fils, appelé Bernard, fut saisi par une fièvre intense, au mois d'août. Le père, voyant son fils, qu'il aimait beaucoup, atteint d'une douleur extrême, commença à avoir peur et ne sut que faire. Il envoya (quelqu'un) à un de ses amis appelé Bernard Constantini qui résidait alors dans le village de Sarlat (*apud Sarlatensem vicum*) et lui apprit la maladie de son fils. Le même Bernard avait donné son (pré-)nom à l'enfant quand il l'avait tenu, bébé, sur les fonts baptismaux³⁸⁷. Il s'inquiète alors et se dépêche de se rendre au chevet de l'enfant fiévreux ; à son arrivée, il trouve l'adolescent pratiquement perdu (*destitutus*³⁸⁸), ne voyant ni n'entendant (rien) mais comme mort, dans un cilice et (couvert) de cendre, comme c'est l'usage chez les chrétiens, (au moment) d'achever leur vie³⁸⁹. Et le père de l'adolescent ainsi que ceux qui étaient avec lui pleuraient et se lamentaient sur la perte du jeune homme. Bernard Constantini commença alors à consoler le père de l'enfant et tous les autres qui étaient dans cette demeure par ces mots : « Très chers frères, n'allez pas pleurer ni vous tourmenter par quelque douleur ; au contraire, prions tous Dieu tout-puissant pour qu'il rende à l'enfant, pour l'amour du bienheureux Etienne confesseur, sa santé d'autrefois ». Cette parole plut à tous et ils vouèrent³⁹⁰ l'enfant à saint Etienne, confesseur très saint³⁹¹ ; ils firent fabriquer un cierge, le posèrent sur lui³⁹² et dirent : « Saint Etienne, remarquable confesseur de Dieu, viens à notre secours aujourd'hui, afin que cet enfant revive ; en effet, si nous le récupérons grâce à toi, nous le conduirons en toute hâte sur ton tombeau à Grandmont avec ce cierge (*candela hac*, l. 29) ». Pendant tous ces événements, l'adolescent avait une vision : un vieillard avec une tête blanche³⁹³, une longue barbe, revêtu de notre habit³⁹⁴, lui apparut³⁹⁵ et lui dit : « Viens avec moi à Grandmont, là, auprès du tombeau du bienheureux Etienne, avec l'aide de Dieu, tu seras guéri ». L'adolescent le suivait, pensait-il, au moment de se mettre en chemin mais cet homme le quitta sur la route ; alors l'enfant qui gisait comme mort, cria d'une voix forte devant tous ceux qui étaient là pour voir et pour admirer : « Hé, hé, où est cet homme qui me conduisait ? Je ne sais pas où il est allé ». Et, ainsi, en présence de tous ceux qui voyaient (cela) et s'(en) réjouissaient, avec la miséricorde de Dieu et la prière de saint Etienne en sa faveur, il revient à la vie. Tous les assistants commencèrent donc à

³⁸⁶ Les Vayssières (Dordogne), commune de Vitrac et Puy-Gibert (Corrèze), commune de Lissac-sur-Couze. Cf. G. Bresson et *Vita Ampliata*, LXI et LXII.

³⁸⁷ Cet usage est à noter : on apprend un peu plus loin que Bernard est le parrain de l'enfant (*patrinus*).

³⁸⁸ Le sens du participe *destitutus* est à rapprocher de *destitutio*, le fait d'être privé de quelque chose, de quelqu'un (ici, de la vie ?).

³⁸⁹ Le cilice, comme déjà dit plus haut, est un vêtement de dessus, en toile grossière et en forme de sac, revêtu en signe de deuil, de pénitence. On a déjà observé ce rite plus haut (XXVIII), avec le même commentaire de l'auteur.

³⁹⁰ On a déjà relevé la présence de ce rite. S'agit-il d'une forme d'oblation ? cf. § XVI, XXV, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXIII.

³⁹¹ On sera étonné de cette redondance mais elle est dans le texte latin.

³⁹² Usage à commenter.

³⁹³ C'est-à-dire avec des cheveux blancs.

³⁹⁴ A préciser. Manifestement, Etienne se présente comme un « grandmontain ».

³⁹⁵ On a fait le choix de traduire ici presque tous les imparfaits par des passés simples.

l'interroger (pour savoir) pourquoi il avait crié. Il leur dit : « J'ignore si j'ai crié ou non³⁹⁶ mais il me semblait que j'étais conduit à Grandmont³⁹⁷ par un homme très saint qui, à un moment, s'est éloigné de moi, alors que nous étions en chemin. Et c'est pour cela que je demandais, à tout hasard, où il était allé ». Assurément, lorsque tous ceux qui étaient venus en nombre pour assister à ses funérailles entendirent cela, stupéfaits et diversement admiratifs, ils commencèrent à louer le nom du Seigneur et celui du bienheureux Etienne à voix haute et avec des louanges. Puis Bernard Constantin, parrain (*patrinus*) de cet enfant, le conduisit avec lui à Grandmont, comme il l'avait promis, sur le tombeau du bienheureux Etienne. Tout cela, nous l'avons appris grâce à un récit fidèle, alors que ceux qui en ont entendu parler étaient très nombreux³⁹⁸ ».

XXXIV. Autre miracle

(Traduction) « La même année où ces faits se sont déroulés, c'est-à-dire aux environs de la fête de saint Luc évangéliste³⁹⁹, un miracle étonnant se produisit au château (*castellum*) appelé Montmorillon (*Mons-Mauriliensis*)⁴⁰⁰, un incendie immense commença à détruire les bâtiments dudit château où vivait un homme appelé Pierre *Scutarius*, familier d'une maison de notre ordre appelée Entrefins (*Entrefis*). Parmi les bâtiments qui brûlaient, l'homme possédait une grande maison pleine d'outils (*ustentilibus* ?), décorée avec des très nombreux objets et riche, dont le feu s'approchait, menaçant et dévastateur. Lorsque le familier vit le feu s'approcher, il sortit de la maison avec courage, en toute hâte, ne prenant ni n'ôtant rien de tous ses biens et il se mit à crier d'une voix forte, disant : « Saint Etienne, confesseur remarquable et créateur vénérable de l'ordre de Grandmont, toi, tu sais que, pendant toute ma vie, autant que je l'ai pu, je t'ai aimé et que j'ai longtemps servi fidèlement tes fils et tes disciples ». Alors tous ses amis qui étaient venus là pour l'aider se mirent à le réprimander, à le contredire et à lui dire avec une grande indignation : « Que fais-tu, malheureux, misérable ? Tu ne vois donc pas que ce grand feu qui brûle et dévaste tout, va être la cause de ta mort ? S'il te plaît, nous te supplions : que certains d'entre nous aillent dans la maison pour emporter⁴⁰¹ (des biens), que d'autres montent sur le toit pour empêcher le feu d'entrer⁴⁰² dans ta maison et de te priver de tous tes biens, si Dieu le veut ». Lui leur répondit, comme par dérision et en les blâmant, puisque c'était un homme de

³⁹⁶ Ce phénomène a déjà été observé : les éléments de la scène sont occultés par la mémoire des futurs miraculés. Cela s'apparente à un rêve dont on ne se souvient pas, à des bribes.

³⁹⁷ Faut-il voir dans l'ablatif *in Grandimonte* une anomalie grammaticale ?

³⁹⁸ Construction de la phrase avec un relatif antéposé : *quorum = horum*, repris par *haec omnia*. Litt. toutes choses que nous avons apprises grâce à un récit fidèle.

³⁹⁹ Date de sa fête : le 18 octobre.

⁴⁰⁰ Montmorillon est une maison grandmontaine sur la commune du même nom dans la Vienne. Entrefins est sur la commune d'Adriers, dans la Vienne également. Voir G. Bresson.

⁴⁰¹ Litt. piller.

⁴⁰² Litt. *eripiamus*, nous arrachions (ta maison) au feu.

grande foi et d'une grande honnêteté : « Non, très chers, ne faites pas cela, j'ai confiance en Dieu : ma maison, avec l'aide de Dieu et le secours du bienheureux Etienne, ne pourra en aucune façon être brûlée et détruite par cet incendie. Partez, partez, allez secourir d'autres personnes mais pas moi. Il y a quelqu'un d'autre que vous ne connaissez pas et que vous ne pouvez voir, qui m'aidera et libérera ma maison de cet incendie ». Encore et encore, il criait à voix haute : « Saint de Dieu, Etienne, apporte-moi ton aide, à moi qui suis ton indigne serviteur (*famulus*) et protège cette maison, qui est aussi la tienne, de ce feu ». A ces mots, soudain, le feu perd de sa force⁴⁰³ (*dissolvitur*), s'éloigne et s'apaise⁴⁰⁴ (*concutitur*) en laissant la maison intacte. On rend grâce à Dieu et le saint de Dieu, Etienne, reçoit de grandes louanges. Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce feu ait détruit toutes les maisons aux alentours et qu'il n'ait jamais pu atteindre cette maison : la vertu divine, par l'intermédiaire du bienheureux Etienne, avait pris soin d'elle. Plus tard, cet homme vint à Grandmont avec son fils et rendit grâce, avec des louanges à Dieu et au bienheureux Etienne pour le bienfait (*beneficio*) de ce miracle et, tout cela, il nous l'a dévoilé (*reseravit*) avec véracité et fidélité ».

XXXV. Autre miracle

(Traduction) « A la même époque, aux environs de la fête de saint Luc évangéliste⁴⁰⁵, dans le village de Saint-Junien⁴⁰⁶ (*apud vicum S. Juniani*), sur le territoire de Limoges, un miracle glorieux eut lieu. Itier⁴⁰⁷ de Mont-Valerius (*Iterius de Monte-Valerii*), dont nous avons parlé précédemment, que Dieu, Seigneur tout-puissant, avait libéré de prison la même année, par la vertu de la Croix, source de vie (*vivificae*) et par amour pour le bienheureux Etienne confesseur, fut saisi à l'improviste par une maladie léthargique (*lethargico morbo*)⁴⁰⁸ et il était en passe de mourir. Ses proches, donc, pleuraient ainsi que toutes ses connaissances, parce qu'ils le voyaient tous souffrir d'une si grande et si grave maladie. En effet, ils désespéraient déjà de sa vie et de sa guérison. Que dire de plus ? Ils nous envoient des messagers pour que nous lui apportions notre aide par nos prières à Dieu et au bienheureux Etienne. Lorsque nous apprenons son mauvais état de santé, nous sommes grandement affligés. Il était, en effet, notre ami et notre parent (*consanguineus*), remarquable par son origine et sa noblesse. Nous convoquons les frères pour une réunion d'ensemble, nous leur expliquons de quoi il

⁴⁰³ Litt. se dissout.

⁴⁰⁴ Litt. est frappé.

⁴⁰⁵ C'est-à-dire approximativement au même moment que le miracle précédent. C'est la première fois qu'un lien est établi par rapport à la même fête. Est-ce important ? Luc est l'un des rédacteurs du Nouveau Testament et un ami de Paul. Plus loin, on a la précision d'une date : la veille de la Toussaint, donc le 31 octobre, après la fête de saint Luc placée au 18 octobre.

⁴⁰⁶ Cf. *supra* XXX.

⁴⁰⁷ On apprend, un peu plus loin, qu'il s'agit, en réalité, d'un parent (*consanguineus*) de notre auteur. Itier était cité dans le texte XXX mais sans le nom de famille. On note qu'il s'agit ici d'un cas inédit de double miracle dont bénéficie la même personne.

⁴⁰⁸ De quoi s'agit-il ?

s'agit et nous leur enjoignons de prier pour lui, de demander de l'aide au Seigneur, afin que Dieu, notre Seigneur⁴⁰⁹, daigne, avec l'intercession du confesseur très saint, le du bienheureux Etienne, lui accorder son aide, du haut du Ciel. Puis nous nous préoccupons d'envoyer rapidement notre messenger avec un brancard (*cum ferculis*, l. 22) au malade. Lorsqu'il entra en toute hâte dans la maison du malade, il le trouva déjà mis dans la cendre et enveloppé d'un cilice, comme c'est la coutume pour les chrétiens (au moment) de mourir⁴¹⁰ ; il voit ses amis pousser des cris de douleur (*ejulantes*), pleurer, préparer ses obsèques et chanter des psaumes d'église. Il gisait, à l'évidence, comme mort, sans rien voir ni rien entendre. C'était la veille de la Toussaint. Le messenger dont on a parlé l'appela à voix haute et, avec une longue plainte, commença lui à dire : « Seigneur Itier, me voici, je suis le messenger du seigneur prieur de Grandmont ; je vous⁴¹¹ supplie, pour l'amour de lui et au nom de l'affection que vous avez pour lui, d'adresser une prière, dans votre cœur si vous ne pouvez le faire en paroles, au Seigneur Dieu, afin qu'il daigne, au nom de l'amour et de l'honneur (témoignés) au bienheureux Etienne, confesseur, vous délivrer de cette maladie ». Que pourrais-je dire ? Obéissant aux paroles et à l'injonction de ce messenger, le malade se mit à invoquer (Dieu) dans son cœur et, autant qu'il le pouvait, suppliait saint Etienne. Alors, tous les assistants, pareillement, continuaient à adresser leurs prières pour lui au Seigneur ; ils priaient assidûment le bienheureux Etienne, afin qu'il priât rapidement aussi pour lui. La prière de tous avait duré assez longtemps : soudain, le malade est guéri, son visage s'éclaire⁴¹², il devient joyeux. Il arriva ainsi que toute trace de sa maladie disparaisse complètement. Et ses amis qui, d'abord, pleuraient, commencent alors à se réjouir, le félicitent, une grande joie et une grande exaltation s'emparent de cette maison ce jour-là et après (encore). Par la suite, quand il a recouvré la santé, il vient rapidement auprès du tombeau du bienheureux Etienne pour lui rendre grâce pour un double bienfait, sa bonne santé et sa libération de la prison, (deux actions) réalisées dans un court laps de temps ».

FIN DU TEXTE

⁴⁰⁹ Répétition identique dans le texte latin.

⁴¹⁰ Rite déjà observé précédemment.

⁴¹¹ On note le vouvoiement déjà employé ailleurs.

⁴¹² Litt. tourne en meilleur.

Annexe 1.C

Conclusio Vitae Stephani Muretensis

de Gérard Ithier

Ce texte, contenu dans l'édition latine du *Corpus Christianorum* de Dom Jean Becquet, Brepols, Turnhout, 1965, pp. 317-333, clôt l'apport hagiographique de Gérard Ithier qui avait rédigé la *Vita ampliata* (complétant la *Vita I* d'Etienne de Liciac) et le *De revelatione Beati Stephani*. Son projet est indiqué dès les premières lignes : c'est la présentation définitive des vertus du mode de vie d'Etienne (*virtutes conversationis atque sanctitatis*), dont l'éloge se développe amplement dès les premiers paragraphes. On n'en retiendra que les éléments factuels.

Etienne est le premier *institutor* de l'ordre de Grandmont (l. 4-5). Il vivait revêtu d'une cuirasse de fer (*lorica ferrea*) jour et nuit (l. 23-24). Il est resté presque 50 ans *in proposito sanctitatis*⁴¹³ (l. 26) et il est mort le VIe jour des ides de février, donc le 8 (l. 28).

Chapitre IV

Parmi les conseils qu'il (Etienne) donne, ceux adressés aux « soldats » (*militibus*) qui veulent recourir aux rapines.

Traduction « Mon frère, si tu le veux, lorsque tu te mets à voler (*ad rapinam incedis*), tu peux être utile (*lucrifacere*) au Christ. Mais dis-toi en ton cœur d'abord qu'ainsi tu fais une offrande (*voveas*) au Seigneur, (disant) : ' Mon Dieu, j'irai là-bas, non pas pour nuire à autrui ; bien plus, je me regarde (*me deputo*) seulement comme un soldat sur ce chemin, recherchant le salut pour tous, privés et étrangers.' Pendant ce temps, lorsque tu te rendras là-bas, forcé par la nécessité imposée par ton maître terrestre, cours d'abord comme un voleur et fais en sorte que ceux que tu verras prennent la fuite ; s'ils doivent être pris par d'autres, prends-les, toi, le premier, afin de pouvoir les libérer ensuite. Et voilà que, en tant que moine du Christ, tu es caché sous un bouclier, pendant que tu agis ainsi ».

Ce passage semble énigmatique et recèle sans doute un sens symbolique : les « rapines » en question apparaissent comme une infraction imposée par les puissances terrestres, qui doit être mise au service du Christ. L'image du bouclier est synonyme de la protection accordée par le Christ.

Chapitre V

⁴¹³ Ce que l'on peut comprendre comme son entrée définitive en religion, donc vers l'âge de 30 ans.

De même, (recommandation) selon laquelle il ne faut pas faire d'aumône (avec le produit d'un) vol : c'est un péché plus grand de l'offrir aux pauvres, à moins qu'ils ne l'aient demandé, que de le prendre à ceux là-mêmes à qui il appartient. « Tu croyais, en effet, que tu avais véritablement commis un péché en volant mais tu pense avoir été absous par le fait que tu as offert (le produit de ton vol). Or Dieu accepte un tel sacrifice, comme toi, si ton fils unique avait été tué, tu accepterais le sang, s'il t'était offert à boire dans un vase d'or ».

La morale de ce passage : l'intention ne suffit pas, le vol ne trouve pas d'excuse, même si le produit est offert en aumône aux pauvres. L'allusion au Christ renvoie naturellement à l'Eucharistie.

Chapitre VI

Il (Etienne) instruisait les clercs et les hommes sages (*sapientes*) pour qu'ils agissent bien. La conclusion est que chacun de ceux qui viennent à le rencontrer ont en eux-mêmes la réponse à leurs interrogations.

Chapitre VII

Il (Etienne) formait les religieux à la justice. Incitation à s'éloigner du monde.

Chapitre VIII

Comment il (Etienne) distribuait des biens temporels aux prostituées (*meretricibus*) et aux histrions (*histrionibus*). Il leur dispensait des biens « corporels » (*corporalia*) en même temps que des biens spirituels (*cum spiritalibus*) en leur délivrant un message par la même occasion.

Contenu de son message : il y a l'idée que le pécheur, qui entend des paroles cruelles en réponse à ses actes, est conforté dans son injustice. Il est davantage disposé à écouter celui qui lui annonce le salut de son âme, si on se préoccupe de ses besoins matériels. En effet, les pécheurs ont comme motivation principale la pauvreté et ils ne deviennent pas plus riches en commettant des péchés. Il faut donc subvenir à leurs besoins matériels pour qu'ils accèdent aux biens spirituels et rejoignent ainsi le Christ. L'auteur rappelle que saint Etienne, suivant en cela le message de saint Paul, demandait que l'on soigne les blessures de ceux qui étaient passés du côté des brigands. Il éloignait ainsi les pécheurs de l'injustice, par l'effet d'une charité admirable. Mention est faite également de l'apôtre Pierre.

Chapitre IX

Il (Etienne) évitait les réunions (*confraternitates*) avec des séculiers. Il existait, pour la rédemption des âmes et le soin aux pauvres, une forme de réunion appelée *convivium fratrum*, réunion des frères.

Le saint, soucieux de ne pas perdre sa tranquillité, disait : « Vous préconisez d'instituer un consortium annuel mais, nous, en revanche, nous nous efforçons de tenir une (réunion) perpétuelle. En effet, que faisons-nous d'autre, sinon accomplir quotidiennement des œuvres publiques ? Nos biens, si nous en avons, sont communs à tous... ». Il met en garde contre l'attitude simoniaque qui conduit à vendre l'office divin : « on prie quand un don est fait et on cesse de prier quand rien n'est donné ».

Chapitre X

La distribution des aumônes : loin de les garder pour lui, car c'est une charge (*oneras*), il (Etienne) les redistribue aux veuves, aux orphelins...

Chapitre XI

Précision importante : les aumônes qu'il (Etienne) recevait de sa « paroisse », il les redistribuait aux pauvres de l'endroit où il habitait et non pas aux pauvres de l'extérieur, disant qu'elles leur étaient dues (forme de redistribution raisonnée).

Chapitre XII

Comment il (Etienne) se comportait envers les pauvres : le soir venant, quand la foule des hommes nobles (*nobilium virorum*) venus l'écouter était partie, il restait avec les pauvres. Il embrassait (*osculabatur*) très pieusement les paralytiques, comme des frères. Aucun pauvre n'est reparti sans avoir obtenu quelque chose. Rappel de ses bonnes œuvres (l. 22) : il était le pied des boiteux, l'œil des aveugles, le père des orphelins, le consolateur des veuves et n'a pas refusé son aide aux prisonniers.

Chapitre XIII

Autres (œuvres) du même Etienne : comparaison avec la veuve de Sarepta⁴¹⁴ et allusion à Lazare⁴¹⁵.

Chapitre XIV

Eloge (*extollentia*) d'un homme juste. Ses qualités.

Chapitre XV

Idem. Il (Etienne) veillait à endiguer avec clémence et tolérance les indisciplines et les transgressions à la règle de ses frères.

⁴¹⁴ Déjà citée dans la *Vita ampliata*, § LXXIII, l. 726. Sarepta est une ville phénicienne entre Sidon et Tyr. Voir *Rois*, I, 17, 9 sq. et la parabole du pot de farine et de la cruche d'huile qui ne s'épuisent pas.

⁴¹⁵ *Luc*, 16, 19 sq.

Chapitre XVI

Eloge de ses paroles et de sa science. Références multiples à Abraham.

La fin du texte donne trois vers écrits par Odon et dont la suite est donnée p. 245-247 du *Corpus* (recopiés donc par Gérard Ithier). Ces vers ne contiennent pas d'éléments concrets.